



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de [présentation de la formation](#) (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier

Éducateur Spécialisé
en accompagnement psycho-éducatif

Année académique 2021-2022

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Profil professionnel de l'Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif¹

L'éducateur spécialisé se forme dans le cadre de l'enseignement supérieur – au niveau bachelier.

En accord avec ses missions, cet enseignement professionnalisant prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les prépare à leur future carrière et permet leur épanouissement personnel. Cet enseignement crée et maintient une large base et un haut niveau de connaissances et stimule la recherche et l'innovation.

Le profil professionnel de l'éducateur spécialisé peut être décrit comme suit :

L'éducateur spécialisé est capable de « mettre des mots sur », de réfléchir et de partager avec d'autres ses expériences professionnelles. Plus particulièrement, il réfléchit ses actions éducatives en équipe. Il fait preuve d'esprit critique. Il remplit une fonction de révélateur de réalités individuelles, collectives ou sociales et d'interface entre la ou les personnes et leurs pairs, leurs réseaux, les institutions sociales Il utilise différents registres d'écrit et de communication professionnels tant avec d'autres professionnels qu'avec les mandants ou autorités. Il s'efforce de « faire-valoir » publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels.

Il est conscient du cadre déontologique et professionnel dans lequel il se trouve et s'y inscrit. Il se réfère au mandat qui lui a été confié, en le clarifiant et en l'explicitant autant pour lui-même que pour les autres. Il est responsable, capable de faire face à des situations problématiques et de se positionner en réfléchissant les valeurs à partir desquelles il agit et en portant les contradictions et les ambivalences liées à l'exercice de son métier.

Il est capable de s'engager dans les situations, d'être fiable, de prendre position avec et pour les personnes dont il a la charge, d'autant plus quand celles-ci ne peuvent supporter elles-mêmes leur position. Travaillant en équipe, il est capable d'interagir en situation avec ses collègues, d'élaborer une intervention avec eux, de se laisser interpellé par eux et de les interpeller ; il collabore avec d'autres intervenants concernés par les mêmes personnes. Il est un acteur social et prend la mesure de son rôle institutionnel. Il participe aux transformations des politiques socio-éducatives.

Il tient compte du contexte social, culturel et organisationnel, du cadre légal, de l'histoire de la personne, etc. Il comprend, décode des situations complexes et construit sur cette base des approches psycho-socioéducatives appropriées. Toujours, il reste attentif à se questionner par rapport à sa pratique. Il s'inscrit de la sorte dans une dynamique de recherche et de formation continue.

Il invente ce qui va être, et ceci dans la relation, dans la rencontre et la situation singulières, « ici et maintenant ». Il se forge des outils, supports ou médiations de l'échange avec autrui, rendant possible la parole, l'expression et l'agir de celui-ci. Il identifie les ressources et compétences des personnes et du contexte et est capable de construire, d'évaluer et de réajuster des interventions en s'appuyant sur celles-ci. En général, il est un agent de changement, capable d'ouvrir ou de rouvrir le champ des possibles.

Il travaille avec ce qu'il est et est lui-même dans la rencontre avec les autres. Par ailleurs, il s'ouvre aux autres dans leurs différences, plus particulièrement aux personnes et situations « hors normes », tout en restant capable d'être un « repère ». Il permet que leur vécu prenne sens, par l'échange verbal ou tout autre mode relationnel. De ceci découle l'importance de la prise de conscience de soi dans la relation avec l'autre, avec les autres, dans le contexte et l'environnement qui est le leur. D'où l'importance du questionnement personnel, qui doit l'amener notamment à trouver la juste distance par rapport à sa propre histoire pour être capable d'être avec justesse partie prenante des relations qu'il noue avec les autres.

¹ Conseil Supérieur Pédagogique, novembre 2010

Référentiel de l'Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- b. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- e. Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
- f. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
- e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

3. Être un acteur institutionnel et social engagé

- a. Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- b. S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- c. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- d. S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
- e. Assumer son rôle social et politique

4. S'appropriier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- a. S'appropriier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- b. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- c. Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- d. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
- e. Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- f. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

- a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- d. Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- e. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- f. Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

6. Déployer son « savoir-y-faire »² relationnel dans la rencontre avec la personne

- a. Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
- f. Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

² « Savoir-y-faire » et non savoir-faire pour souligner l'inscription « ici et maintenant », en lien avec la situation donnée, de ce savoir-faire.

Profil d'enseignement : **Bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : 10 : Sciences psychologiques et de l'éducation

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Implantation : Les Rivageois - Liège

Président du jury : La Direction de Département

Secrétaire du jury : François Dubuisson

Une formation de qualité...

Pour tendre vers l'acquisition des acquis d'apprentissage terminaux, la Haute École propose à ses étudiants une formation théorique et pratique polyvalente.

La spécificité de notre Haute École est de placer l'accompagnement psycho-éducatif et l'approche relationnelle au cœur du processus de formation. Des outils techniques sont proposés comme supports à la pratique de cet accompagnement : techniques relationnelles (relation d'aide, gestion de groupes et d'équipes), art plastique, techniques musicales, sport et psychomotricité, techniques d'expression verbale et gestuelle, techniques audiovisuelles et informatiques, ...

La formation est ainsi centrée sur la prise de conscience de soi dans la relation avec l'autre et sur l'évolution des façons personnelles et techniques d'établir, d'alimenter et d'orienter une relation, l'accent étant mis sur la connaissance de soi-même et la capacité à se remettre en question et à questionner le sens de ses interventions.

La formation aide en outre l'étudiant à « contextualiser » sa future profession (approches juridique, sociologique, économique, philosophique, déontologique, etc.).

Durant toute la formation, les enseignants ont à cœur de favoriser la proximité et le suivi individualisé des étudiants, en se montrant disponibles et à l'écoute et ce, tout en mettant l'accent sur l'autonomie des étudiants.

Cette formation « en école » est étroitement liée à des périodes de stage à temps plein (cinq semaines en bloc 1, sept semaines en bloc 2 et treize semaines en bloc 3). Ces périodes de stage sont préparées à l'école, étroitement encadrées par les professeurs et les maîtres de stage et ensuite exploitées au travers d'un rapport de stage ainsi que de plusieurs travaux dans divers cours.

Étant eux-mêmes praticiens réflexifs, en questionnement et en évolution quant à leurs pratiques pédagogiques, en recherche d'une adéquation entre le cursus scolaire et la réalité du métier d'éducateur spécialisé, les enseignants favorisent cette capacité réflexive chez les étudiants.

Dynamique au travers des projets qu'elle met en place, ouverte sur la réalité professionnelle au travers des liens qu'elle construit avec les maîtres de stage, professionnelle au travers du processus de concertation pédagogique qu'elle favorise, la Haute École vise à former de véritables « Educ' Acteurs »...

... pour des professionnels compétents

L'éducateur travaille auprès de personnes de tous âges et qui, pour une raison ou pour une autre, sont en difficulté : difficulté sociale, difficulté d'intégration, difficulté psychologique, handicap, trouble du comportement, ...

Ainsi l'éducateur intervient-il...

- en maisons maternelles, en pouponnières, dans des services d'accueil pour enfants et adolescents placés et/ou présentant une problématique particulière (personnelle, familiale, ...) ;
- au sein d'institutions prenant en charge des enfants et/ou des adultes porteurs d'un handicap physique et/ou mental (institutions d'accueil de jour ou résidentiel) ;
- en IPPJ (régime ouvert ou fermé), en prisons ;
- à l'hôpital (pédiatrie, psychiatrie, ...) ;
- dans la rue auprès de personnes en rupture sociale (SDF, toxicomanes, prostitué(e)s, ...) ;
- auprès de personnes âgées fortement dépendantes placées en maisons de repos ;
- auprès de personnes qui ne rencontrent pas une difficulté particulière (en ludothèques, en crèches, dans des écoles ou des CEFA, au sein d'écoles de devoirs, de maisons de quartier ou maisons des jeunes, ...) ;
- ...

Et comment donc intervient cet éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ? Il intervient pour accompagner ces personnes, pendant un bout de chemin qui peut être plus ou moins long. L'éducateur est un « spécialiste du quotidien ». Grâce à sa disponibilité, sa créativité, sa capacité de réflexion et ses compétences relationnelles, il écoute, soutient et souvent, recadre, prend position, transmet des limites... Son but est d'amener les bénéficiaires vers une meilleure intégration sociale, vers un plus grand épanouissement, vers plus d'autonomie...

Concrètement, il s'agit d'abord d'écouter et d'observer. Ensuite, il s'agira pour l'éducateur « d'être à côté » sans « faire à la place de ». Au travers des activités et de la relation du quotidien, il favorise le développement des personnes ; il soutient et/ou restaure les échanges.

Travailleur du quotidien, c'est au sein des situations quotidiennes qu'il intervient... Dans une institution résidentielle, l'éducateur est auprès des bénéficiaires au moment du lever, des repas, des bains, des diverses activités, des sorties à l'extérieur, des devoirs... Il les accompagne chez le médecin, le psychologue, le logopède... Dans certains contextes, l'éducateur a également à rendre des rapports aux autorités mandantes pour faire état de l'évolution des bénéficiaires. Dans une maison de quartier ou une association d'AMO (aide en milieu ouvert), il s'agit de développer des projets éducatifs (individuels, collectifs, communautaires, ...), de planifier et évaluer des activités, d'obtenir des subsides...

L'éducateur de rue va à la rencontre des bénéficiaires, se positionne comme un repère stable et une source d'écoute et de soutien. Il développe des projets de prévention (assuétudes, hygiène, alimentation, ...). Il encadre et soutient les bénéficiaires dans la recherche d'une reconnaissance sociale, d'un logement, d'une formation.

Le plus souvent, l'éducateur fait partie d'une équipe pluridisciplinaire. Il participe donc à des réunions d'organisation mais aussi à des formations et réunions de réflexion sur le projet pédagogique de l'institution, sur les valeurs de l'équipe, sur de nouvelles pratiques à développer, etc.

Dans l'équipe, il collabore avec les autres éducateurs et, le cas échéant, avec le personnel soignant (médecin, psychiatre, infirmier, ...) pour la prise en charge des bénéficiaires. Il est également amené à travailler en partenariat, en réseau avec les autres services qui entourent les personnes. Tout ceci suppose qu'il soit capable d'interagir, de communiquer oralement et par écrit.

Identification des Unités d'Enseignement (UE) : [Bloc 1](#) / [Bloc 2](#) / [Bloc 3](#)

Bloc 1 – Bachelier Educateurs Spécialisés

Acronyme	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
1 ED-MEDIAS	1	Education aux médias	18	Q1
1 BUR	1	Bureautique	9	Q1
1 DROIT	2	Droit [A]	24	Q1
1 SOCIO [prér. 2_APSC]	2	Sociologie	24	Q1
1 P-GEN	2	Psychologie générale	36	Q1
1 P-HAND	2	Approche psychologique de la personne en situation de handicap	24	Q1
1 EDSA [prér. 2_EDSA]	2	Education pour la santé	24	Q1
1 SECU	1	Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel	14	Q1
1 NATA	1	Natation	14	Q1
1 SPORT-1	1	Education physique et sportive : techniques d'animation de jeux sportifs et pré-sportifs	16	Q1
1 MUS-1	1	Education musicale (partim 1)	20	Q1
1 DESS-1	1	Education plastique (partim 1)	20	Q1
1 EVG-1	1	Expression verbale et gestuelle (partim 1)	20	Q1
1 EXP-ECR-1 [prér. 2_EEO]	1	Expression écrite (partim 1)	20	Q1
1 ACC-PRAT	8	Fondements de l'accompagnement et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles	96	Q1+Q2
1 MLE	2	Maîtrise de la langue écrite	38	Q1+Q2
1 PHILO	1	Philosophie	14	Q2
1 API	1	Approche institutionnelle : cadre institutionnel	14	Q2
1 OGS [prér. 2_OGS]	2	Organisation et gestion des établissements et des services [A]	24	Q2
1 P-DEV	2	Psychologie du développement de l'enfant	36	Q2
1 SPORT-2	1	Education physique et sportive : pratique sportive (y c. manutention)	16	Q2
1 P-MOT	2	Psychomotricité	26	Q2
1 MUS-2	1	Education musicale (partim 2)	16	Q2
1 DESS-2	1	Education plastique (partim 2)	16	Q2
1 EVG-2	1	Expression verbale et gestuelle (partim 2)	16	Q2
1 EXP-ECR-2 [prér. 2_EEO]	1	Expression écrite (partim 2)	16	Q2
1 STAGE [prér. 2_STAGE]	18	Stage (y compris GAP)	144	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Légende-couleurs : 1^{er} quadrimestre 2^e quadrimestre annuel

Bloc 2 - Bachelier Educateurs Spécialisés

Acronyme	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
2_SR2	2	Séminaire de Réflexion	35	Q1+Q2
2_ACC-PRAT	2	Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles	26	Q1
2_DEONTO	1	Déontologie	14	Q1
2_P-DEV	2	Psychologie du développement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée	20	Q1
2_P-HAND	3	Approche psychologique de la personne en situation de handicap	50	Q1+Q2
2_R-AIDE	2	Relation d'aide	26	Q1+Q2
2_SPORT	2	Education physique et sportive	28	Q1+Q2
2_P-MOT [prér. 3_P-MOT]	2	Psychomotricité	28	Q1 + Q2
2_MUS	2	Education musicale	24	Q1 + Q2
2_DESS	2	Education plastique	24	Q1 + Q2
2_APSC	2	Approche socio-culturelle	24	Q1 + Q2
2_STAGE [prér. 3_STAGE]	19	Stage (y compris GAP)	204	Q1 + Q2
2_EEO	3	Expression écrite et orale	36	Q2
2_PHILO	1	Philosophie	14	Q2
2_OGS	2	Organisation et gestion des établissements et des services	24	Q2
2_DROIT	1	Droit [A]	14	Q2
2_ED-MED	1	Education aux médias	14	Q2
2_ED-TIC	1	Education aux TICs	14	Q2
2_P-SOC	2	Psychologie sociale	20	Q2
2_THEMA	2	Thématiques psychosociales	20	Q2
2_SECU	1	Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel	14	Q2
2_EDSA	3	Education pour la santé	36	Q2
2_M&C	2	Projet « Mémoire et Citoyenneté »	35	Q2

Légende-couleurs :

1 ^{er} quadrimestre	2 ^e quadrimestre	Annuel
------------------------------	-----------------------------	--------

Corequis Bloc 2 : 2_ACC-PRAT + 2_STAGE

Corequis Bloc 2 : 2_APSC + 2_PHILO + 2_P-SOC + 2_M&C

Corequis Bloc 2 : 2_SPORT + 2_SECU

Bloc 3 - Bachelier Educateurs Spécialisés

Acronyme	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
3_PHILO	1	Philosophie	14	Q1
3_VAL-ED	1	Valeurs éducatives	14	Q1
3_DROIT	1	Droit [A]	14	Q1
3_LEGI	1	Législation [A]	14	Q1
3_ED-MED	1	Education aux médias et aux TICs	14	Q1
3_SECOU	2	Secourisme et ergonomie	22	Q1
3_SPORT	2	Education physique et sportive	26	Q1
3_P-MOT	2	Psychomotricité	26	Q1
3_MUS	1	Education musicale	14	Q1
3_DESS	1	Education plastique	14	Q1
3_DYN-GR	2	Dynamique de groupe et d'équipe	24	Q1
3_EEO	2	Expression écrite et orale	24	Q1
3_QSP	2	Questions spéciales de psychologie	36	Q1
3_P-PATHO	3	Psychopathologie	48	Q1
3_ST3	2	Semaine Thématique	35	Q1
3_STAGE	20	Pratique professionnelle (Stage + Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles + SPP + GAP)	420	Q1 + Q2
3_TFE	16	TFE (TFE + EEO + Module TFE)	(12+6)	Q1 + Q2

Légende-couleurs : 1^{er} quadrimestre 2^e quadrimestre Annuel

Corequis Bloc 3 : 3_STAGE + 3_ST3

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_ED-MEDIAS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Thierry VANDEWALLE – thierry.vandewalle@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 3, 4 et 5.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Dans le domaine de la photographie:

- 1) maîtriser les composantes du langage de la communication par l'image (échelle des plans, contenus et fonctions de l'image) ;
- 2) connaître les caractéristiques principales des appareils et des objectifs photo ;
- 3) comprendre les règles de base de l'exposition (sensibilité - couple ouverture/vitesse) ;
- 4) utiliser quelques règles artistiques pour la composition des cadrages photographiques (format, échelle des plans, axes et angles de prise de vues), placement du sujet (règle des tiers), perspective, rythme et équilibre de l'image.

CONTENU DE L'UE

Dans le cadre de la communication audiovisuelle, le cours est destiné à encourager l'étudiant à avoir une approche critique des Médias et à lui permettre de s'approprier, dans le domaine de l'image fixe, les bases techniques et artistiques pour réaliser des photographies exploitables lors d'ateliers professionnels d'animations.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

G. GRAUGNARD, J. HUGO. « L'audiovisuel pour tous », Éd. Chronique Sociale, Coll. « Éveil », Lyon, 1983.
R. BOUILLOT. « Cours de photographie -Technique et pratique », Éd. Dunod (Tech), Paris, 1991.
M. LANGFORD. « Vous et ... La photographie », Larousse, 1992.
NGUYEN NGOC RAO. « ABC de la photo », Éd. Marabout Pratiques, Allier, 1992.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (E-learning) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_ED-MEDIAS		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 9 h

Intitulé de l'UE : **Bureautique**

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_BUR**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Isabelle SIMAR - isabelle.simar@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- manipuler le logiciel Word de façon pertinente, connaîtra les fonctions de base et une partie des fonctions avancées ;
- présenter divers documents spécifiques tels qu'un rapport de stage ou d'activité, un courrier commercial, ... ;
- effectuer des travaux de groupes à distance et pourra gérer une messagerie électronique.

CONTENU DE L'UE

- Règles de typographie + exercices
- Mises en forme de texte en utilisant les fonctions spécifiques
- Courrier administratif, théorie sur la disposition d'une lettre
- Gestion d'un long document, rapport de stage (pagination, notes de bas de pages, table des matières, hiérarchisation des titres, style, bibliographie, ...)
- Gestion d'une messagerie électronique (Gmail) + utilisation d'un document partagé

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

G. DESCHAMPS. « Word 2010, le guide complet », Éditions Micro application.
F. LIPMANNE. « Le courrier, communication et bureautique », Éditions Labor.
F. LIPMANNE. « La disposition de textes », Éditions Labor.
« Word 2010, tout en couleur », Éducativ, Collection Wysiwyg.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_BUR		100 %			(100 %)			100 %	

Autres :

En janvier, examen divisé en deux parties (réalisées durant le même examen) :

- partie théorie : 30 %
- partie pratique : 70 %.

En juin et septembre, l'évaluation porte uniquement sur la partie pratique, qui compte alors pour 100 % des points.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance. Cette évaluation portera uniquement sur la partie pratique qui comptera alors pour 100 % des points.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Droit**

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_DROIT**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître les sources du droit et la hiérarchie des normes.
- Comprendre et pouvoir expliquer la notion de séparation des pouvoirs.
- Connaître les différentes entités composant la Belgique et leur fonctionnement.
- Connaître les trois procédures d'adoption des lois au niveau fédéral.
- Connaître les principes de l'organisation judiciaire et quelques acteurs de la justice.
- Distinguer les différentes juridictions et résoudre des cas d'application simples s'y référant.

CONTENU DE L'UE

Après une introduction générale afin de familiariser les étudiants avec le « droit », nous nous intéresserons à l'organisation de l'État belge et au fonctionnement sommaire de certains de ses organes. Ensuite, nous passerons en revue l'organisation du pouvoir judiciaire et les principes qui le gouvernent.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Fiches parlementaires disponibles sur le site Internet de la Chambre des représentants (<http://www.lachambre.be>).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_DROIT		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit et à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Sociologie**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_SOCIO

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (2_APSC)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Bertrand MONTULET - bertrand.montulet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

La compétence n° 4 est primordiale : S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

Ces outils d'analyses sociologiques sont un des socles permettant l'acquisition des compétences 1, 2, 3 et 5.

1 : Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

3 : Être un acteur institutionnel et social engagé

5 : Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'ici et maintenant afin d'ouvrir le champ des possibles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le cours de Sociologie tentera de munir les étudiants d'une grille de lecture de l'environnement social afin de décoder et de concevoir celui-ci comme producteur de comportements sociaux et individuels inscrits dans un contexte spatio-temporel spécifique. Il pourra prendre conscience de la dimension sociale de toute construction identitaire, identifier les différents processus de différenciation sociale et cerner les causes et les conséquences de certains déterminismes sociaux.

CONTENU DE L'UE

Le premier chapitre vise à définir l'objet de la sociologie. Il mettra en lumière la spécificité de la démarche sociologique, ses terrains d'étude privilégiés et l'histoire de sa naissance afin d'expliquer au mieux le contexte dans lequel celle-ci se réalise. Le second chapitre portera sur le concept de socialisation : à l'intermédiaire entre le psychologique et le sociologique, le concept de socialisation permet de concevoir l'Éducation comme une action avant tout sociale. Ce chapitre abordera également les concepts de rôles et de statuts. Le troisième chapitre étudiera la stratification sociale et les effets de reproduction sociale.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

J. ETIENNE, F. BLOESS, J-P. NORECK, J-P. ROUX. « Dictionnaire de sociologie », 2ème Édition, Éditions Hatier, 1997, Paris.

H. MENDRAS. « Éléments de sociologie », 4^{ème} Édition, Éditions Armand Colin, 1996, Paris.

P. BONNEWITZ, J. FLEURY. « Classes sociales et inégalités : stratification et mobilité », Éditions Breal, Collection Thèmes et Débats, 2004, Paris.

R. CAMPEAU, M. SIROIS, E. RHEAULT, N. DUFORT. « Individu et société. Introduction à la sociologie », 2ème édition, Gaëtan Morin Editeur, 1998, Québec.

J-F. GUILLAUME. « Évolution de la pensée sociologique », Cours année académique 1998-1999, Université de Liège.

L. VOYÉ. « Sociologie - Construction du monde, construction d'une discipline », De Boeck Université, 1998, Bruxelles.

A. REA, D. JACOBS. « Introduction à la sociologie », Chapitre IV « Les hiérarchisations sociales et l'inégalité », Cours année académique 2006-2007, Presses universitaires de Bruxelles.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre ((E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_SOCIO		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas de dispositifs sanitaires dus à la crise du Covid-19, les indications relatives au déroulement du cours à distance seront centralisées sur la plateforme Moodle à l'adresse du cours. Le cas échéant, ces indications renverront à la plateforme Teams, à une vidéo, un document powerpoint ou à tout autre support adéquat.

Différents documents complémentaires facultatifs pourront y être également disponibles.

Pour ce faire, les étudiants auront dès le début du quadrimestre à s'inscrire sur le cours électronique disponible sur Moodle.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'évaluation s'effectuera par le biais de la plateforme Moodle où le questionnaire et les consignes seront disponibles. Les formulaires d'examens complétés devront également y être déposés au format PDF.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 36 h

Intitulé de l'UE : **Psychologie générale**

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_P-GEN**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Christine HENROTAY - christine.henrotay@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions des réalités humaines auxquelles l'éducateur a affaire.
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

S'approprier la démarche scientifique en psychologie.

Développer le champ des références conceptuelles possibles, appliquées par les professionnels de l'éducation.

Intégrer les différents modèles des théories en psychologie comme des outils de lecture et d'analyse de situations relationnelles professionnelles.

Utiliser les concepts-clés des théories en respectant le cadre de leurs approches respectives (épistémologie).

Maîtriser les facteurs de développement de l'être humain tels qu'ils sont conceptualisés dans les principales théories psychologiques, dans le but de s'y référer et de pouvoir les utiliser dans l'analyse de situations professionnelles.

CONTENU DE L'UE

Approche des différents courants et des méthodes de recherche en psychologie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

H. BEE, D. BOYD. « Les âges de la vie », De Boeck, 2003, Bruxelles.
H.L. BEE, S.K. MITCHELL. « Le développement humain », Erpi, 1995, Montréal.
J. RONDAL. « Éléments de psychologie ».
C. TAVRIS, C. WADE. « Introduction à la psychologie : les grandes perspectives ».
M. VERNY, K. HUFFMAN et al. « Psychologie en direct », Modulo, 1995, Montréal.
D'autres sources et références seront précisées dans les notes de cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_P-GEN		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_P-HAND**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Camille BARTHOLOMÉ – camille.bartholome@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 (c-d) / Compétence 2 (b-c-d) / Compétence 3 (a) / Compétence 4 (a-b-c) / Compétence 5 (a-b-d-e)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Développer une pensée logique et être capable de partager un cheminement réflexif critique dans une perspective de travail d'équipe et dans le respect des principes démocratiques.
- Identifier certaines dimensions citoyennes de son rôle social et politique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- S'approprier un cadre déontologique et une démarche éthique : faire des choix spécialement dans des situations problématiques, prendre des positions responsables, faire référence explicitement aux critères éthiques définis pour l'accompagnement de la personne en situation de handicap, évaluer, sur base de ces critères, le caractère éthiquement acceptable d'interventions proposées dans le cadre de situations spécifiques.
- Expliciter les modèles sur lesquels s'appuie la définition de la notion de handicap ; analyser une situation à partir des concepts de stéréotypes, préjugés, stigmates, ... afin de décoder comportements et attitudes des individus dans des situations.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées, décoder les réalités vécues par les personnes accompagnées et accompagnantes ainsi que les dimensions individuelle, interpersonnelle, groupale, sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, historique des situations soumises à l'analyse.
- Construire des interventions adéquates et les justifier. Expliciter leur caractère éthiquement acceptable en s'appuyant sur les critères éthiques définis pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

CONTENU DE L'UE

À travers l'analyse de situations ou lors de témoignages, les étudiants seront invités à se construire une éthique professionnelle lors de la rencontre et de l'accompagnement de la personne « différente », en situation de handicap.

- La notion de handicap : définitions et points de vue
- Les personnes en situation de handicap et la société : notions de préjugés, discrimination, stéréotypes, inclusion, exclusion, intégration, insertion, stigmatisation
- Repères éthiques pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap : travail sur des situations

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Gardou Charles, sous la direction de, "Le handicap par ceux qui le vivent", Editions Erès, Collection Reliance, Toulouse, 2009.
- Gergen K., Gergen M. et Jutras S., "Psychologie sociale", Vigot, 1992.
- Goffman E., "Stigmatisation : les usages sociaux des handicaps", les Editions de Minuit, 1975.
- Guidetti Michèle et Tourrette Catherine, "Handicaps et développement psychologique de l'enfant", Armand Colin, Paris, 1999.
- Mettey René et Serville Françoise, "Mon enfant est différent", Editions Frison-Roche, Paris, 1996.
- Dossier pédagogique Ecran large sur tableau noir du film "Le huitième jour" sur le handicap.
- M. Mercier, M. Grawez (2007), « Exclusion & inclusion : actions sociales et modélisation », dans l'Observatoire, n°54, p.52.
- M. Grawitz, Lexique des sciences sociales, 7ème édition, Dalloz, 1999
- <https://sociologie.revues.org/2572>
- <https://sociologie.revues.org/1593>
- Capul Michel & Lemay Michel, De l'éducation Spécialisée, Editions Erès, 1996.
- Gardou Charles et collaborateurs, Professionnels auprès des personnes handicapées - Le handicap en visages - 4, Editions Erès, 1997.
- Guggenbühl - Craig Adolf, Pouvoir et relation d'aide, Pierre Mardaga Editeur.
- Miller Alice, C'est pour ton bien, Aubien, 1980.
- O. Amiguet et C. Julier. L'intervention systémique dans le travail social. Repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques. Ed. IES, Haute école de travail social. Genève. 1996

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_P-HAND		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance à cours ouvert.

Volume en Crédits : **2** ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_EDSA**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (2_EDSA)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis(e) à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Sophie EL ABBAS – sophie.elabbas@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2, 3, 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître le fonctionnement des soins de santé en Belgique.
- Comprendre le principe des vaccins et le fonctionnement du programme de vaccination en Communauté française.
- Décrire et expliquer différents thèmes de prévention et promotion de la santé.
- Maîtriser les connaissances concernant des problèmes généraux de la santé liés à notre mode de vie.
- Mettre en place divers outils de prévention en vue d'une exploitation sur le terrain.

CONTENU DE L'UE

Éducation pour la santé, du fonctionnement des soins de santé en Belgique aux problèmes généraux liés à notre mode de vie

- Introduction, promotion, prévention de la santé
- L'entretien motivationnel
- Les soins de santé, la sécurité sociale
- Les services de soins de santé
- Les pathologies chroniques et aiguës : travaux écrits
- Le principe de la vaccination, la vaccination, les différentes pathologies infectieuses. Les vaccins existants et leur mode de fabrication
- Le système cardiovasculaire
- L'hypertension

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arnoux Bruno, Bonin-Bongiovanni Muriel, Bouffier Annie. « Animation - Éducation à la santé : 2de, 1re, Term Bac Pro ASSP, Accompagnement, Soins, et Services à la Personne ; Options "À domicile" et "En structure" », [s.d.], 93 p.

« Larousse de la santé », Larousse.

« L'encyclopédie de la santé », Le Soir, Vivio, 2006.

« Brochures en matière de santé », Carnet de l'enfant, ONE, 2007.

Site de la Communauté française : www.sante.cfwb.be

Documents La mutualité socialiste : www.mutsoc.be

SSPF formations

Site www.enseignement.be : ressources en éducation à la santé:

www.enseignement.be/index.php?page=27493&navi=4134

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_EDSA	30 % *	70 %		Report	(70 %)		Report	70 %	

* Le travail annuel consiste en la réalisation de travaux en groupe sur les différentes pathologies.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance avec questions ouvertes et questions à choix multiple sur un intervalle de temps bien déterminé.

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_SECU

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Savoir analyser les causes d'accident.
- Savoir utiliser des outils de gestion des risques.
- Connaître les risques collectifs (incendie) et les procédures d'évacuation.

CONTENU DE L'UE

Le cours s'appuie sur le « Code sur le Bien-être au Travail » et le « RGPT ». Notions d'accident, de danger, de risque - Analyse des causes d'accident - Identification et gestion des risques - Les risques collectifs - L'éducateur, une personne responsable et concernée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (<https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail>).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_SECU		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit et à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : **Natation**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_NATA

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Andora VIDAL – andora.vidal@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 3, 4 et 5.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Faire preuve d'aisance aquatique.
- Maîtriser les notions élémentaires d'accoutumance (flottaison, immersion, propulsion, ...).
- Réaliser correctement certains mouvements de sauvetage aquatique.
- Maîtriser les notions d'encadrement, d'animation d'un groupe de bénéficiaires en milieu aquatique.

CONTENU DE L'UE

Proposition d'exercices d'accoutumance, de jeux aquatiques. Entraînement à la pratique des nages. Présentation des techniques de sauvetage aquatique de base.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

S. DURALI, L. FOUCARD. « Le guide du savoir nager ».

P. PELAVO, D. MAILLARD, D. ROZIER, D. CHOLLET. « Natation au collège et au lycée ».

« Brevet de sauvetage aquatique », cours pratique de la LFBS.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_NATA	60 %		40 % *	60 %		40 % *	60 %		40 % *

* L'examen oral consiste en un examen pratique (sauvetage et accoutumance à l'eau).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'évaluation de l'épreuve sera reportée jusqu'à la possibilité de retourner dans les piscines.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 16 h

Intitulé de l'UE : **Education physique et sportive (partim 1)**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_SPORT-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Pierre BURY - pierre.bury@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Savoir animer un jeu pré-sportif.

Construire une fiche d'activité complète.

CONTENU DE L'UE

Animation de jeux pré-sportifs.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP.

Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_SPORT-1	100 %			100 %			100 %		

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.
- En cas de CM mentionnant « sortie non autorisée », l'étudiant devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeurs de sport.
- L'étudiant absent lors de la présentation de son animation devra la représenter lors d'un stage d'été validé par le professeur. Cette activité devra être supervisée par un maître de stage du lieu de stage.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en des travaux à rendre à distance.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_MUS-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Philippe VIESLET – philippe.vieslet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif de cette formation musicale est double.

D'abord, il s'agit d'aider chacun à découvrir son propre potentiel, de lui donner la possibilité de l'exprimer dans la joie et la confiance.

Ensuite, de montrer au futur éducateur comment la musique au sens large du terme peut être aussi utilisée avant tout sur le terrain comme un outil relationnel.

Lors de chaque séance les étudiants devront :

- Faire preuve d'une bonne capacité d'écoute et de respect.
- Oser s'investir, faire confiance et dépasser le regard d'autrui.
- Sortir des clichés et autres jugements.
- Acquérir une plus grande maîtrise de soi et une meilleure gestion émotionnelle.
- Pousser plus loin l'utilisation des différents objets de percussions.
- S'exprimer individuellement et collectivement avec le corps sur différentes musiques.

Au terme de cette activité d'apprentissage les étudiants devront :

- Maîtriser progressivement les éléments de théorie musicale (son, audition, phonation, pulsation, rythme, tempo, ostinato, anacrouse, binaire, ternaire, etc.).
- Elargir et développer leur(s) capacité(s) auditive(s). Avoir une plus grande connaissance et compréhension des musiques ainsi que du phénomène sonore et vibratoire.
- Repérer les éléments objectivables présents dans les musiques et ceux qui relèvent du ressenti.
- Travailler sur leur propre voix et son intégration au sein du groupe (respiration, hauteur, tessiture, durée, intensité, timbre, intonation, etc.).

- Connaître de mémoire plusieurs chansons s'adressant à différents types de bénéficiaires.
- Reconnaître les composants rythmiques des musiques (binaire, ternaire, cadence, tempo, etc.).
- Être capable de reproduire avec régularité des moteurs et ostinato rythmiques.
- Reconnaître et retenir les pas de différentes danses collectives vues au cours.

CONTENU DE L'UE

Durant cette formation théorique et pratique, l'étudiant aura l'occasion de s'initier et de se former au travers de différents outils comme l'écoute, le chant, l'expression rythmique et la danse :

- Composante de la musique (rythme, mélodie, tempo, harmonie, etc.)
- Travail sur l'écoute et découverte des musiques (avec verbalisation sur le dénoté et connoté)
- Travail vocal et connaissance d'un répertoire adapté
- Travail rythmique et manipulation d'objets sonores et différentes percussions
- Musique et mouvement (expression corporelle et danse)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
 Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
 C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
 G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».
 G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.
 Ph. VIESLET. « Syllabus n° 1 et répertoire », cours d'Éducation musicale.
 Fichier « Jeux, Danses et Rythmes du folklore », Éditions « Les Francas ».

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_MUS-1	30 %	70 %		Report	(70 %)		Report	70 %	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'évaluation de l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 20 h

Intitulé de l'UE : **Education plastique (partim 1)**



Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_DESS-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Valérie COLLET - valerie.collet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (c,d), 2(d), 4 (a,b,d,e,f), 5, 6.

Développer au travers des différents cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capable de :

- Développer le sens pratique : « faire tout avec rien ».
- Exprimer ses intérêts, ses idées, ses fantaisies, son imagination dans les travaux personnels réalisés en classe.
- Comprendre les fonctions de l'éducation plastique et pourvoir les réutiliser de façon appropriée en stage.
- S'adapter au langage plastique spécifique du public observé en stage.
- Intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Animer une activité d'éducation plastique en stage.
- Gérer le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

CONTENU DE L'UE

Les étudiants intégreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication. Ils expérimenteront des techniques diverses au départ de matériaux, supports et outils variés. Ces techniques seront abordées par un enchaînement d'exercices semi-dirigés. Ils seront amenés à réutiliser de façon adéquate ces fonctions et ces techniques durant les activités réalisées en stage de façon à ce qu'elles deviennent transférables dans leur future profession d'éducateur spécialisé.

Travail sur le sens de l'observation, la vision en deux et trois dimensions, l'habileté manuelle, la créativité, l'expression artistique.

Maîtrise de techniques variées et manipulation de divers matériaux, supports et outils (techniques facilement adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur peut rencontrer dans sa profession).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages présentés en classe, références, démonstrations en classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour , Acces Ed. P.Straub

Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub

Arts visuels et portraits Ed. Canopé

Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé

Collages et arts visuels, ED. Retz

Land Art, ED. Plume de carotte Marc Pouyet

Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière .

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_DESS-1	40 %		60 % *	Report		(60 % *)	Report		60 % *

* L'examen oral consiste en un travail à rendre au professeur, selon les conditions de chaque professeur titulaire responsable.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si les conditions sanitaires ne permettent pas d'évaluer un travail annuel, la répartition de l'évaluation sera de 100 % pour l'examen oral (remise du travail par voie électronique, selon les indications de chaque professeur titulaire).

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_EVG-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Louise SÉRAFINI - louise.serafini@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - g. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - g. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - h. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - i. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - h. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - i. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - j. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - k. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le cours d'expression verbale et gestuelle se présente sous la forme d'un projet intitulé « Murs ». L'objectif de ce projet est de prendre conscience de ses propres murs, de ceux qui nous séparent du monde et des autres (concrets, émotionnels, sociétaux, symboliques, ...) à travers des exercices verbaux et non verbaux.

À travers la mise en œuvre de situations de communication et un travail sur différents supports, l'étudiant apprendra à vaincre sa timidité, à acquérir de l'assurance, à développer sa créativité, l'esprit de répartie, l'écoute et l'attention à l'autre.

CONTENU DE L'UE

1. Regard sur moi et sur les autres

- Six milliards d'autres
- Présentation
- Le super-héros
- La fresque
- Le conte des origines
- Le photolangage (vocabulaire de l'émotion/argumentation)
- Le mime (statues)
- Le dessin (le chemin)
- Etc.

2. La transmission d'informations verbales et gestuelles

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ex : documentaires)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Lectures diverses et personnelles.

Internet.

Emissions télévisées.

N. ANCION. « Les ours n'ont pas de problème de parking », Édition Pocket, Collection Nouvelles Voix, 2009.

Film : « Outre mur » réalisé par le Théâtre de la Communauté de Seraing

https://hech-my.sharepoint.com/:v:/g/personal/h001382_hech_be/EbbPrFM8jsdCnOCIKIY1NvQBJ5mXJBMdxYGO2oyPQmgPRw?e=9w0jHg

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_EVG-1	100 %					(100 %)			100 %

Les étudiants seront évalués sur leur participation active et généreuse à tous les exercices proposés dans le cadre du cours.

Les présences y seront prises de façon systématique.

Comme ce cours est exclusivement pratique, la présence est obligatoire avec comme valeurs incontournables : le respect de l'autre, l'écoute et l'empathie.

Dans le cas contraire, l'étudiant sera exclu du cours et considéré comme absent.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Dans le cadre du cours d'EVG, les étudiants pourront assister à un spectacle et/ou à des animations obligatoires.

Les présences sont prises de manière systématique.

En cas d'échec, l'étudiant présentera une épreuve orale qui consistera en l'incarnation d'un personnage. Cet examen se déroulera toutes classes confondues afin de mettre l'étudiant devant un public.

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_EXP-ECR-1

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (2_EEO)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Malika BLACH - malika.blach@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire

5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations

6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal,...)
 - c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de :

- Rédiger un texte narratif
- Incarner un narrateur dans sa dimension psychologique et émotionnelle ainsi que réflexive et philosophique
- Contextualiser son portrait
- De décrire un lieu et une atmosphère
- Introduire dans sa composition des contraintes techniques analysées et expérimentées afin de l'enrichir et de la nuancer

CONTENU DE L'UE

- Lecture et analyse des textes d'auteurs
- Travail lexical et stylistique à travers certains éléments techniques :
 - Figures de style (métaphores, comparaisons, transferts d'adjectifs, accumulations, répétitions, gradations...)
 - Lexique (champ sémantique, synonymie, antonymie, analogie, vocabulaire des sens...)
 - Styles direct, indirect, indirect libre, narrativisé
- Emploi et concordance des temps du passé

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_EXPR-ECR-1		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'évaluation de l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 96 h

Intitulé de l'UE : **Fondements de l'accompagnement et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles**



Volume en Crédits : 8 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_ACC-PRAT

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Sandra SPAUWEN – sandra.spauwen@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a/c/d) – 2 (c) – 4 – 5.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Appréhender les différents secteurs d'activité de l'éducateur.
- Négocier une demande de stage.
- Réfléchir au rôle spécifique de l'éducateur et aux attitudes professionnelles à développer.
- Réfléchir et analyser des situations en se servant des outils développés dans le cadre de l'UE.
- S'entraîner à des techniques relationnelles et communicationnelles au service de postures professionnelles d'accompagnement : l'écoute active et passive, le reflet, la reformulation, la verbalisation, le message « je », le questionnement, la validation, la gestion de conflits, ... L'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis et entraîné ces compétences professionnelles de base au niveau de ses préparations d'activités et de sa pratique professionnelle dans le souci d'éviter d'utiliser les obstacles à la communication et d'en corriger les effets.
- Découvrir la notion d'accompagnement dans les activités qu'il mettra en place en situation professionnelle, la préparation de consignes et d'activités, l'importance des objectifs.

CONTENU DE L'UE

Deux volets :

A – Accompagnement : concepts et analyse des pratiques professionnelles :

Les différents secteurs d'activité de l'éducateur ; la convention de stage ; le professionnalisme : l'accompagnement psycho-éducatif, le contexte d'autorité, l'observation, la résonance interne ; l'approche des émotions ; l'analyse des situations relationnelles rencontrées en stage.

B – Techniques d'accompagnement psycho-éducatif :

L'étudiant sera amené à découvrir, dans des interventions spontanées, des obstacles à la communication selon Gordon. Il apprendra comment les éviter, développera la technique adéquate à utiliser en fonction de la situation : agir en prévention par message-je ou par modification de l'environnement, pratiquer l'écoute passive, l'écoute

active, utiliser le message-je de confrontation ou la communication non-violente (OSBD), entamer une démarche de résolution de conflits sans perdant.

L'étudiant découvrira les techniques de Validation (selon Naomi Feil) à utiliser pour communiquer avec les personnes atteintes de différents stades de démence.

L'étudiant sera amené à réfléchir à tout ce dont il a besoin pour construire une activité d'animation tout en accompagnant les bénéficiaires.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Elles seront précisées dans le support de cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_ACC-PRAT		40 %		20 %		(40 %) 40 %	Report		80 %

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si les conditions sanitaires ne permettent pas d'évaluer un travail annuel, les 20 % du TA seront supprimés. Dans ce cas, l'examen écrit vaudra 60 % pour la session de Mai/Juin et 100 % pour la session d'Août/Septembre.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, les épreuves (écrites ou orales, selon la session concernée) se dérouleront à distance.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **1_MLE**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Mariève MARIQUE - marieve.marique@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 (a, b, e et f).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

À la fin de l'année, l'étudiant devra être capable :

- d'utiliser les structures grammaticales et un vocabulaire adéquats ;
- d'utiliser correctement le système de ponctuation ;
- de veiller à la lisibilité et à la mise en page ;
- d'écrire un texte dans une orthographe excellente (orthographe grammaticale et orthographe d'usage) ;
- de mettre en application dans des exercices toutes les règles vues en classe.

CONTENU DE L'UE

Le cours de maîtrise de la langue écrite de première année consiste à revoir toutes les règles grammaticales, orthographiques, et syntaxiques qui seront utiles à l'étudiant afin de pouvoir rédiger différents écrits dans un français correct. Tout un chapitre sera également consacré à la conjugaison et à l'accord du verbe. Enfin, une partie du cours sera consacrée à l'apprentissage de termes de vocabulaire liés à la profession de l'éducateur.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

 Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bescherelle, dictionnaire, ouvrages grammaticaux, etc.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_MLE		20 % *			(20 %) 80 %			(20 %) 80 %	

* Examen organisé hors session. En cas d'échec au bulletin en MLE en seconde session, cette cote sur 20 n'est pas reportée d'une année académique à l'autre.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Volume en Crédits : **1** ECTS

 Acronyme / Numéro de l'UE : **1_PHILO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

François DUBUISSON - francois.dubuisson@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- . Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres (1a)
- . Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe (1c)
- . Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche (1d)

- . Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables (2c)
- . Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action (2d)
- . Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socioéducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique (2e)
- . Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes (2f)

- . Assumer son rôle social et politique (3e)

- . Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité (5a)
- . Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles (5e)
- . Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin (5f)

- . Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres (6d)
- . Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles (6e)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Savoirs : l'étudiant aura à connaître différents modes de pensée, illustrés d'exemples historiques, culturels et philosophiques.

Savoir-faire : l'étudiant aura à découvrir, à réfléchir et à pratiquer la démarche philosophique : la méthode, les questions, le vocabulaire. Réflexion individuelle et collective, esprit critique contribueront à mettre en évidence la relation particulière entre le questionnement philosophique et l'éthique.

Savoir-être : l'étudiant aura à développer son aptitude à l'étonnement, à la réflexion ouverte sur la remise en question des opinions, à l'analyse, à l'écoute de propos divergents, à l'argumentation structurée et cohérente que ce soit au travers d'une expression écrite ou orale. Il sera attentif constamment aux enjeux moraux et éthiques des différents thèmes envisagés.

CONTENU DE L'UE

Le cours présente la spécificité de la démarche philosophique. La démarche, propre à l'humain, est présentée comme une méthode rationnelle comprenant le questionnement, la problématisation, la conceptualisation et l'argumentation.

Cette méthode s'inscrit dans une recherche de sens où sont notamment questionnées les valeurs (vérité, justice, beauté, humanité, dignité, liberté...) et les actions. Différents modes de pensée, de l'opinion au jugement critique, du religieux au jugement scientifique... sont envisagés dans ce mouvement critique.

En se référant à différents thèmes, passés ou contemporains, le cours place l'étudiant dans l'interrogation de son identité confrontée à des pensées divergentes. L'analyse des approches philosophiques de ces thèmes offre l'occasion de réfléchir ensemble aux différents types de questionnement, à la diversité et/ou à l'universalité des points de vue, à la question des valeurs et aux règles pour mener une pensée abstraite.

Progressivement, l'étudiant doit formuler des problèmes philosophiques, élaborer des concepts et développer ensuite une argumentation personnelle et cohérente. Mené dans l'esprit de la « communauté de recherche » et « le penser par soi-même » (Michel Tozzi), le cours de philosophie engage l'étudiant à réfléchir le sens et les conséquences de l'intervention de l'éducateur dans une société démocratique et humaniste tout en s'y exerçant.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Michel Tozzi, Penser par soi-même, Initiation à la philosophie, Éd. Chronique sociale, 1994 [8e édition : 2020].

Édouard Delruelle, De l'homme et du citoyen, Une introduction à la philosophie politique, De Boeck.

Michel Piquemal, Les Philo-fables, Albin Michel, 3 tomes.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_PHILO					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_API

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

François TAILLARD - françois.taillard@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

Compétence n°3 : Être un acteur institutionnel et social engagé

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le cours d'Approche Institutionnelle vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux de la démocratie en référence aux valeurs de Liberté et d'Égalité. Il vise à la valorisation de la dimension politique des relations sociales en exposant les logiques sous-jacentes à la constitution des institutions politiques belges.

CONTENU DE L'UE

Le Chapitre 1 rappellera les différentes composantes et le fonctionnement du système politique belge.

Le Chapitre 2 tentera de délimiter les contours des régimes démocratiques en le comparant, notamment, avec d'autres régimes non-démocratiques.

Le Chapitre 3 cerner la notion de « clivage politique » et délimitera les valeurs défendues par les différents partis politiques en Belgique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Politique au programme - Parler politique en classe ». Dossier publié par la Fondation Roi-Baudoin, le CRISP et l'Institut d'Eco-pédagogie.

<http://www.kbsfrb.be/otheractivity.aspx?id=217420&LangType=2060>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_API					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas de dispositifs sanitaires dus à la crise du Covid-19, les indications relatives au déroulement du cours à distance seront centralisées sur la plateforme Moodle à l'adresse du cours. Le cas échéant, ces indications renverront à la plateforme Teams, à une vidéo, un document powerpoint ou à tout autre support adéquat.

Différents documents complémentaires facultatifs y seront également disponibles.

Pour ce faire, les étudiants auront dès le début du quadrimestre à s'inscrire sur le cours électronique disponible sur Moodle.

En cas d'évaluation à distance due à la gestion sanitaire, l'évaluation s'effectuera par le biais de la plateforme Moodle où le questionnaire et les consignes seront disponibles. Les formulaires d'examens complétés devront également y être déposés au format PDF.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **1_OGS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (2_OGS)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître et distinguer les différents acteurs de la politique sociale et leurs domaines de compétences.
- Identifier les services adéquats en fonction du type de bénéficiaire.

CONTENU DE L'UE

Contexte général et étude des organisations relevant des diverses politiques sociales (enfance, jeunesse, santé, santé mentale, personnes handicapées, emploi, réinsertion professionnelle, enseignement, justice, action sociale, personnes âgées, accueil et intégration des personnes étrangères, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

 Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

DAVAGLE et Cie, Les carnets de l'éducateur 2018, Rhizome asbl, 2017.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_OGS					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit et à distance.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_P-DEV**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Anne GÉRARD - anne.gerard@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions des réalités humaines auxquelles l'éducateur a affaire.
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Décrire et expliquer les grandes étapes du développement de l'enfant de 0 à 12 ans.

CONTENU DE L'UE

Vie prénatale et naissance, développement de l'enfant de la naissance à douze ans, envisagé dans ses aspects affectif, social, psychomoteur et intellectuel.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- H. BEE, D. BOYD. « Les âges de la vie », De Boeck, 2003, Bruxelles.
H.L. BEE, S.K. MITCHELL. « Le développement humain », Erpi, 1995, Montréal.
J. BIDEAUD, O. HOUDE, J-L. PEDINIELLI. « L'homme en développement », Puf, 2004, Paris.
M. DAVID, G. APPEL. « Loczy ou le maternage insolite », Éres, 2012, Paris.
R. DELDIME, S. VERMEULEN. « Le développement psychologique de l'enfant ». De Boeck-Wesmael, 1987, Bruxelles.
A. JACQUARD. « Moi et les autres - Initiation à la génétique », Points, 2009, Paris.
S. JAY GOULD. « La mal-mesure de l'homme », Odile Jacob, 1997, Paris.
J. LAPLANCHE, J-B. PONTALIS. « Vocabulaire de la psychanalyse », Puf, 1967, Paris.
P. OSTERRIETH. « Introduction à la psychologie de l'enfant », De Boeck, 2004, Bruxelles.
E. PICKLER. « Se mouvoir en liberté dès le premier âge », Puf, 1979, Paris.
H. PIERON. « Vocabulaire de la Psychologie », Puf, 1951, Paris.
B. PIERREHUMBERT. « Le premier lien - Théorie de l'attachement », Odile Jacob, 2003, Paris.
B. REYMOND-RIVIER. « Le développement social de l'enfant et de l'adolescent », Mardaga, 1986, Liège.
C. TOURETTE, M. GUIDETTI. « Introduction à la psychologie du développement - Du bébé à l'adolescent », Armand Colin, 2002, Paris.
M. VERNOY, K. HUFFMAN et al. « Psychologie en direct », Modulo, 1995, Montréal.
Ouvrage collectif. « Introduction à la psychologie de l'enfant », Mardaga, 1981, Liège.
Le bébé est une personne, L'odyssée de la vie, La mesure de l'intelligence (supports audio visuels).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_P-DEV					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 16 h

Intitulé de l'UE : **Education physique et sportive (partim 2)**



Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_SPORT-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Gilles DUBRU - gilles.dubru@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Maîtriser des techniques sportives individuelles et collectives (tennis de table, volleyball, basketball, badminton,...).
- Développer un esprit d'équipe et de fair play au travers des différentes activités proposées.
- Apprendre les gestes de base de la manutention des personnes et veiller à se préserver des maux de dos.

CONTENU DE L'UE

Organisation d'activités en salle (jeux de ballons, raquettes, opposition, collectifs).

Module « manutention ».

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP.

Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

Manutention de personnes et ergonomie, R Valdenaire et Dan Yi Ed De Boeck –ESTEM.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_SPORT-2				60 % **		40 % *	60 % ***		40 % *

* Module Manutention

** Présence et participation active aux cours

*** Travail écrit à rendre au professeur selon les modalités précisées à l'horaire

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.
- En cas d'échec ou de CM mentionnant « sortie non autorisée », l'étudiant devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeurs de sport.

Le module « Manutention » fait partie intégrante de l'UE « Sport ». A ce titre, la participation aux séances est obligatoire. L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur. Dans ce cas, l'étudiant peut récupérer la séance à laquelle il s'absente en participant à une séance organisée pour un autre groupe classe.

Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter l'école (mais pas le cours de Sport), l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical).

Chaque séance du module sera évaluée (participation active et réussite des manœuvres imposées) et cette évaluation interviendra à concurrence de 40 % dans la note globale de l'AA « Sport ».

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en des travaux à rendre à distance.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_P-MOT**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (2_P-MOT)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Ingrid THOMAS – ingrid.thomas@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 d

Compétence 4 a, c

Compétence 5 b, c, f

Compétence 6 a, b, c, d, e, f

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître les différents aspects théoriques relatifs à l'éducation perceptivo-motrice.
- Connaître les différents aspects théoriques relatifs à la personne âgée.
- Connaître les différents aspects théoriques relatifs à la personne en situation de handicap.
- Construire une séance de psychomotricité en fonction d'un thème, du matériel, de l'espace, ...

CONTENU DE L'UE

Notions théoriques de psychomotricité adaptée aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap :

- notions de base de l'éducation perceptivo-motrice ;
- développement des aptitudes perceptives et des grands mouvements fondamentaux ;
- utilisation des circuits en éducation perceptivo-motrice ;
- évaluation perceptivo-motrice des jeunes enfants.

Construction pratique d'une séance de psychomotricité.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- B. DE LIÈVRE, L. STAES. « La psychomotricité au service de l'enfant », Éd. De Boeck, 2012
M. FRANCOTTE, G. NAMUROIS, J-M. CRIELAARD. « Récréations et jeux à l'école maternelle – 92 fiches de jeux pour les 3 à 6 ans », CERKI ULG, 1999 ou Éditions Megaform, 1999
M. FRANCOTTE. « Éduquer par le mouvement », Éd. De Boeck
S. & J. CHOQUE. « Les animations pour les personnes âgées », Éd. Lamarre
E. ALLÈGRE, J. GASSIER. « 85 fiches d'animation pour les personnes âgées », Éd. Elsevier Masson
J. CHOQUE, O. QUENTIN. « Gym douce pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite », Éd. Amphora

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_P-MOT				30 %	70 %		Report	70 %	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit en ligne sous forme de questions ouvertes, QCM, ...

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_MUS-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Philippe VIESLET – philippe.vieslet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1: d

Compétence 2 : d

Compétence 4 : a + b + c + d + e + f

Compétence 5 : a + b + c + f

Compétence 6 : b + c + d + e + f

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Lors de chaque séance les étudiants devront :

- Faire preuve d'une bonne capacité d'écoute et de respect.
- Oser s'investir, faire confiance et dépasser le regard d'autrui.
- Sortir des clichés et autres jugements.
- Acquérir une plus grande maîtrise de soi et une meilleure gestion émotionnelle.

Au terme de cette activité d'apprentissage les étudiants devront :

- Connaître une large gamme d'activités qui figurent dans le syllabus
- Savoir choisir des d'activités adaptables aux différents publics
- Fixer des objectifs réalistes et adéquats pour chaque activité
- Apprendre un répertoire adapté à tout public, particulièrement à celui des enfants
- Mémoriser différents exercices et applications reliés à l'expression rythmique
- Mémoriser les pas et mouvements de diverses danses collectives

CONTENU DE L'UE

Durant cette formation théorique et pratique, l'étudiant aura l'occasion de s'initier et de se former au travers de différents outils comme l'écoute, le chant, l'expression rythmique et la danse.

L'objectif de cette formation musicale est double. D'abord, il s'agit d'aider chacun à découvrir son propre potentiel, de lui donner la possibilité de l'exprimer dans la joie et la confiance. Ensuite, de montrer au futur éducateur comment la musique au sens large du terme peut être aussi utilisée avant tout sur le terrain comme un outil relationnel.

Contenu plus spécifique :

- Exemples et réalisations d'activités
- Jeux musicaux et danses collectives adaptées
- Partage de pratiques et d'expériences professionnelles
- Musique et mouvement (expression corporelle et danse)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Nombreuses partitions et sources audio diverses.

Syllabus avec répertoire de chansons.

G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».

Fichier « Jeux, Danses et Rythmes du folklore », Éditions « Les Francas ».

Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.

G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.

A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.

E. LECOURT. « Découvrir la musicothérapie », 2005.

C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.

Ph. VIESLET. « L'importance de la musique dans la construction et le développement de l'individu », cours d'Éd. musicale.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_MUS-2				30 %	70 % *		Report	70 % *	

* L'épreuve consiste en un travail à rendre (en lien avec le stage).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **1_DESS-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Muriel VANSIMAEYS - muriel.vansimaeys@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (c,d), 2 (d), 4 (a,b,d,e,f), 5, 6

Développer au travers des différents cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capable de :

- Développer le sens pratique : « faire tout avec rien ».
- Exprimer ses intérêts, ses idées, ses fantaisies, son imagination dans les travaux personnels réalisés en classe.
- Comprendre les fonctions de l'éducation plastique et pouvoir les réutiliser de façon appropriée en stage.
- S'adapter au langage plastique spécifique du public observé en stage.
- Intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Animer une activité d'éducation plastique en stage.
- Gérer le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

CONTENU DE L'UE

Les étudiants intégreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication. Ils expérimenteront des techniques diverses au départ de matériaux, supports et outils variés. Ces techniques seront abordées par un enchaînement d'exercices semi-dirigés. Ils seront amenés à réutiliser de façon adéquate ces fonctions et ces techniques durant les activités réalisées en stage de façon à ce qu'elles deviennent transférables dans leur future profession d'éducateur spécialisé.

Travail sur le sens de l'observation, la vision en deux et trois dimensions, l'habileté manuelle, la créativité, l'expression artistique.

Maîtrise de techniques variées et manipulation de divers matériaux, supports et outils (techniques facilement adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur peut rencontrer dans sa profession).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages présentés en classe, références, démonstrations en classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour , Acces Ed. P.Straub

Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub

Arts visuels et portraits Ed. Canopé

Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé

Collages et arts visuels, ED. Retz

Land Art , ED. Plume de carotte Marc Pouyet

Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_DESS-2				40 %		60 % *	Report		60 % *

* L'examen oral consiste en un travail à rendre au professeur, selon les conditions de chaque professeur titulaire responsable.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si les conditions sanitaires ne permettent pas d'évaluer un travail annuel, la répartition de l'évaluation sera de 100 % pour l'examen oral (remise du travail par voie électronique, selon les indications de chaque professeur titulaire).

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_EVG-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Louise SÉRAFINI - louise.serafini@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal,...)
 - c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

À travers la mise en œuvre de situations de communication et un travail sur différents supports, l'étudiant apprendra à vaincre sa timidité, à acquérir de l'assurance, à développer sa créativité, l'esprit de répartie et l'attention à l'autre. Au terme de l'activité d'apprentissage ainsi que durant chaque séance, les étudiants devront :

- Décoder et mettre en œuvre des situations de communication
- S'exprimer efficacement en public
- Peaufiner le lexique (termes abstraits, vocabulaire lié aux émotions, sensations, ...)
- Utiliser la lecture à voix haute comme outil de relation et de communication
- Improviser un discours
- Utiliser différents supports de manière efficace pour l'expression du sujet
- Créer un personnage de théâtre
- Respecter les consignes

CONTENU DE L'UE

- Analyse de différents types d'écrits pouvant servir de support à une lecture à voix haute
- Analyse de l'adéquation entre le support de lecture et le public cible
- Exercices techniques préparatoires à la lecture à voix haute
 - *Voix (timbre, intonation, articulation, prononciation, débit, volume)
 - *Non verbal (posture, mimiques, gestuelle)
 - Travail avec le masque
 - Le miroir/l'ombre/le pantin
 - Sens propre et figuré/comparaisons et métaphores
- Utilisation de l'image, du dessin en support du texte à lire
- Travail sur la proxémie
- Travail sur le regard (technesthésie)
- L'improvisation
 - Expression du ressenti
 - Improvisation avec contraintes formelles
 - Improvisation thématique
 - Débat

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

N. ANCION. « Les ours n'ont pas de problème de parking », Édition Pocket, Collection Nouvelles Voix, 2009.

A. BROWNE. « Une histoire à quatre voix », Édition Lutin poche de l'école des loisirs, 2004.

Chr. JAMES. « Le monde est fou », Édition Le Scorpion Masqué, Stratus games.

« Binvoui le robot », J'aime lire, Hors- série, janvier 2001.

Un livre pour enfants de la série « Monsieur, Madame », collection Hachette Jeunesse.

Catalogue de l'exposition « Six milliards d'autres » (Paris 2006) conçue par Yann-Arthus Bertrand.

Conte chinois : « Voilà pourquoi l'eau de la mer est salée ».

Film : « Le prénom ».

« À la recherche de Nicolas », Bande dessinée réalisée en collaboration avec la Province de Liège, la Teignouse, et la Maison du social de la ville de Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_EVG-2				100 %					100 %

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les étudiants seront évalués sur leur participation active et généreuse à tous les exercices proposés dans le cadre du cours. Les présences y seront prises de façon systématique.

Comme ce cours est exclusivement pratique, la présence est obligatoire avec comme valeurs incontournables : le respect de l'autre, l'écoute et l'empathie.

Dans le cas contraire, l'étudiant sera exclu du cours et considéré comme absent.

En cas d'échec en juin, l'examen de seconde session consistera en une lecture à voix haute qui appliquera tous les critères vus et expérimentés pendant les séances.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en une lecture à voix haute (en ligne) qui appliquera tous les critères vus et expérimentés pendant les séances.

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1-EXPR-ECR-2

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (2_EEO)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Malika BLACH - malika.blach@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal,...)
 - c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- L'étudiant sera capable de :
- Comprendre des textes d'idées
 - Distinguer l'essentiel de l'accessoire
 - Appliquer différentes techniques vues et expérimentées
 - Rédiger un résumé efficace

CONTENU DE L'UE

- Analyse de textes d'idées qui seront résumés
- Exercices sur :
 - La distinction essentiel/accessoire (phrases-synthèses, mots- rubriques...)
 - Le découpage en paragraphes
 - La cohérence et l'enchaînement des idées (connecteurs logiques)
 - L'exhaustivité
 - La concision
 - L'objectivité
 - La précision lexicale
 - La correction syntaxique et orthographique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression écrite Q2					100 % *			100 %	

* L'examen écrit aura lieu lors de la dernière séance de cours.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Volume en Crédits : **18 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **1_STAGE**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (2_STAGE)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Catherine VANDERMEULEN - catherine.vandermeulen@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage « Bloc 1 ».

CONTENU DE L'UE

Voir convention de stage B1.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (convention de stage et carnet de stage)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_STAGE				100 %			Report		

L'évaluation de l'UE se base sur :

- Pour le stage : une évaluation globale basée sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.
- Pour le GAP : aucune évaluation spécifique, si ce n'est la présence active et participative (qui est prise en compte dans le profil de compétences établi à l'issue du stage).

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **2 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **2_SR2**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Sophie LOGJES – sophie.logjes@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif essentiel des activités du SR2 consiste à explorer son propre fonctionnement relationnel dans un cadre professionnel : « Moi (en tant qu'éducateur) et les autres ». Plus précisément, l'étudiant...

- prendra conscience : de ce qu'il exprime à l'autre et de sa façon de le faire, de la façon dont il adopte une posture d'accueil, de son mode de fonctionnement dans le cadre de séparations ;
- sera capable d'exprimer à autrui le fruit de ces prises de conscience ;
- pourra faire des liens avec certaines origines potentielles de ces différents modes de fonctionnement ;
- envisagera la question : « que fait-il de ces différents éléments, découverts ou confirmés ? »

Une pratique professionnelle orientée vers l'accompagnement demande aussi de développer des attitudes et qualités relationnelles. Parmi celles qui nous paraissent particulièrement importantes pour exercer le métier d'éducateur, citons l'ouverture à autrui et la chaleur humaine, le respect de la différence, l'écoute et l'empathie, l'authenticité, l'affirmation sereine de soi (assertivité), la capacité à travailler avec autrui, le respect de la confidentialité, la capacité d'expression de soi et de ses émotions, le questionnement sur son fonctionnement professionnel, une remise en question personnelle constructive, du dynamisme, une aptitude à la négociation, une capacité à prendre des initiatives, une aptitude à prendre et assumer des décisions, une capacité à se décentrer sur le fonctionnement du groupe et la position qu'on y occupe.

CONTENU DE L'UE

Le séminaire de réflexion (SR) est organisé sur une période de cinq jours et a lieu en dehors de l'école. Il est résidentiel, tant pour les étudiants que pour les professeurs. Il est essentiellement axé sur l'approfondissement de la connaissance de soi : c'est en effet une démarche fondamentale non seulement pour développer les aptitudes relationnelles requises par le métier d'éducateur-trice, mais aussi pour intégrer véritablement ses connaissances à une pratique quotidienne. Le SR mettra aussi les étudiants en situation de communication, ce qui est une autre dimension fondamentale du développement de compétences relationnelles.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Convention SR2)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Le SR ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant que telle. La note sera de 20/20 (=UE validée) ou de 0/20 (=UE non validée).

L'étudiant qui ne participe pas à l'entièreté du SR devra récupérer cette absence en participant, à ses propres frais, à une formation équivalente (nombre d'heures, objectifs) à négocier avec la Direction. Pour que l'UE soit validée, l'étudiant doit réaliser le SR ou une formation équivalente.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le SR faisant partie intégrante de la formation d'éducateur spécialisé, le lieu de son déroulement est assimilé aux locaux de la Haute École. Le règlement des études lui est donc applicable. Dans ce cadre, des règles de vie minimales, non négociables, sont fixées visant à permettre une formation dans de bonnes conditions. L'étudiant est tenu de respecter les règles déontologiques relatives à sa future profession, en particulier la confidentialité des échanges qui ont lieu en sa présence, dans le cadre des activités liées à la formation. Il ne peut en aucun cas communiquer à des personnes extérieures à la Haute École les faits dont il aurait eu connaissance à cette occasion. Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires. Durant le séminaire lui-même, dans le cas où un étudiant contrevient à ces règles, les professeurs de psychologie responsables, d'un commun accord avertissent l'étudiant. Si l'étudiant renouvelle un comportement inadéquat, les professeurs lui signifieront son exclusion du séminaire. Un Conseil de Département sera organisé afin de définir les suites à donner à cette exclusion.

Dans le cas où la situation sanitaire ne permettrait pas l'organisation du SR2, son évaluation sera neutralisée.

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_ACC-PRAT

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_STAGE)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Nancy WILKIN – nancy.wilkin@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
 - e. Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
 - f. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - a. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
 - b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - b. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
 - c. Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
 - d. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
 - e. Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
 - f. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
 - d. Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
 - e. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles

6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
 - f. Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Utiliser des outils conceptuels pour permettre de reconnaître la visée positive (recherche de bien-être, d'épanouissement...) des comportements des bénéficiaires mais aussi éventuellement négocier avec eux d'autres moyens d'y parvenir
- Décoder, analyser son propre ressenti et/ou celui d'un bénéficiaire dans le cadre de son action professionnelle d'accompagnement
- Utiliser dans son approche relationnelle de la personne les techniques de communications apprises
- Réaliser une analyse holistique de situations professionnelles en intégrant, notamment, le contexte de la situation, le bénéficiaire avec tout ce qui le caractérise, l'intervenant, la relation, les axes d'accompagnement définis dans la formation (et dans le cours), les objectifs éducatifs et les missions de l'éducateur telles que présentes dans les projets institutionnels, ...

CONTENU DE L'UE

- La convention de stage
- Travail sur les situations (précisions sur la notion « d'interpellant » et d'accompagnement adéquat)
- Réflexion sur des situations vécues en stage par des étudiants
- Les émotions en lien avec les besoins humains
- La qualité relationnelle de l'accompagnement

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

J. GARNEAU. « La lettre du psy », Volume 9, n°3, mars 2005; n°4, avril 2005; n°5, mai 2005.

I. FILLIOZAT. « Que se passe-t-il en moi ? Mieux vivre ses émotions au quotidien », Éd. JC Lattès, 2001.

E. COUZON, F. DORN. « Apprivoisez les conflits pour optimiser votre vie », coll. Guid'Utile, éd. Vuibert, 2005.

Chr. CHEVALIER. « Faire face aux émotions – Pour gérer au quotidien, larmes, conflits, stress, agressivité », Éd. InterÉditions, 2006.

Collectif. « L'accompagnement en éducation spécialisée : c'est quoi? c'est pour quoi? ». In : Revue L'Observatoire, n° 63, pp. 55-63, 2009.

Voir également ressources identifiées dans le syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2-ACC_PRAT		100 %						100 %	

Autres :

Il est recommandé à l'étudiant, tout au long des séances de ce cours, de relever les éléments qui lui sont importants, utiles, nécessaires dans l'analyse d'une situation. Il les articulera dans une « grille d'analyse de situations relationnelles », une carte mentale. Il fera apparaître les différents éléments ainsi que les liens entre eux. Il pourra se munir de ce document lors de l'examen qui consistera en l'analyse d'une situation.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : **Déontologie**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_DEONTO**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Nathalie GANSER - nathalie.ganser@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a/c/d), 2 (a/b/c/d/e/f), 3 (b/e) et 4 (a/c/f).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Apprécier l'utilité d'un code de déontologie.

Initier une réflexion sur une déontologie adaptée aux éducateurs.

Intégrer les règles relevant de la déontologie du secret professionnel.

Différencier les notions de morale, éthique, déontologie.

Percevoir la diversité des situations dans lesquelles des problèmes déontologiques et/ou éthiques se posent.

Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.

Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où l'éducateur spécialisé travaille.

Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin.

Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables.

Faire des liens entre des problèmes concrets(cas) et des conduites possibles, admissibles et inadmissibles.

Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique.

Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles.

Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.

Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 20 h

Intitulé de l'UE : **Psychologie du développement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée**



Volume en Crédits : 5 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_P-DEV**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Laetitia RENQUIN - laetitia.renquin@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2 et 5.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Connaître les caractéristiques de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée.

Comprendre le fonctionnement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée.

Pouvoir proposer des comportements professionnels adéquats à adopter avec eux.

Effectuer des liens entre les concepts théoriques et des illustrations de vécus réels ou fictifs.

CONTENU DE L'UE

Caractéristiques de la personne adolescente, de la personne adulte, de la personne âgée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

F. et C. DOLTO. « Paroles pour adolescents ou le complexe du homard », Éd. Hatier, 1989.
H. BEE. « Psychologie du développement : les âges de la vie », De Boeck Université, 1997.
D. GAONAC'H et C. GOLDBERGER. « Manuel de psychologie pour l'enseignement », 1995.
R. PELSSER. « Manuel de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent », Gaetan Morin Éditeur, 1989.
J-P. THIBAUT et J. RONDAL. « Psychologie de l'enfant et de l'adolescent », Éditeur Labor Sciences humaines, 2000.
J. VENIZA, Ph. CAPPELIEZ et Ph. LANDREVILLE. « Psychologie g rontologique », Gaetan Morin Éditeur, 1994.
M-T. CASMAN et V. LENOIR, sous la direction de B. BAWIN LEGROS. « Vieillir en maison de repos : qui tude ou inqui tude ? »,   l'initiative du Cabinet du Ministre de l'Emploi et du Travail et de la Politique d' galit  des chances, Universit  de Li ge, Mars 1998.
« Bien vieillir, bien vivre en Wallonie »,   l'initiative du Ministre des Affaires sociales et de la Sant  de la R gion wallonne.
+ voir syllabus

M THODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Expos  par l' tudiant(e) | <input type="checkbox"/> R solution de probl mes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activit s en laboratoire | <input type="checkbox"/> S minaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces m thodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se d roule en classe. En effet, ces compl ments d'information et  changes v cus au cours font partie int grante de la mati re  valuable.

Le calendrier et les m thodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concr tisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALIT S D' VALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est d cid e par le formateur titulaire ou par une Commission form e par les professeurs de l'UE elle-m me, conform ment aux dispositions pr cis es dans le R glement G n ral des  tudes et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Ao�t/Septembre		
	Travail annuel	Examen �crit	Examen oral	Travail annuel	Examen �crit	Examen oral	Travail annuel	Examen �crit	Examen oral
2_P-DEV			100 %						100 %

L'examen oral s'effectue en groupe et il comporte une pr paration  crite   envoyer par mail au professeur responsable du cours au plus tard une semaine avant la date de l'examen oral.

L' tudiant qui serait absent aux premiers cours (moments de constitution des groupes pour le travail   effectuer) n'aura pas la possibilit  de pr senter l'examen de novembre. Il devra, en seconde session, r aliser le travail selon les m mes consignes, mais seul.

Langue d' valuation : Fran ais Autre (...)

REMARQUES  VENTUELLES

En cas d' valuation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l' preuve consistera en un examen oral, en groupe,   distance. L'activation de la cam ra de chaque  tudiant sera obligatoire pour cet examen.

Volume en Crédits : **3 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_P-HAND**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Céline SOMVILLE - celine.somville@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Acquérir une connaissance plus spécifique des divers handicaps.
- Accepter les personnes en situation de handicap par la compréhension intellectuelle de leur fonctionnement.
- Accompagner efficacement la personne en situation de handicap et adapter son action à chaque situation particulière.
- Acquérir un esprit critique par rapport aux prises en charge et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

CONTENU DE L'UE

- L'annonce du handicap
- Les déficiences intellectuelles
- La trisomie 21
- L'autisme
- La déficience visuelle / auditive
- Les handicaps sensoriels multiples
- Le handicap physique
- Le polyhandicap
- L'organisation scolaire, l'insertion professionnelle, la vie affective et sexuelle, la problématique du vieillissement de la personne en situation de handicap
- La maladie d'Alzheimer
- L'accompagnement de fin de vie



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 26 h

Intitulé de l'UE : **Relation d'aide**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_R-AIDE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

LAMBERT Laurence - laurence.lambert@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les éléments techniques d'une relation d'aide (étapes, interventions, formulations d'hypothèses, ...).
- Expérimenter les techniques de relation d'aide dans des situations concrètes.
- Être capable de se positionner vis-à-vis de relations d'aide et de construire des interventions appropriées.

CONTENU DE L'UE

La relation d'aide : définition et processus.
Attitudes et comportements d'un intervenant en relation d'aide.
Un processus d'aide en 6 étapes.
Les types d'intervention en relation d'aide.
Appropriation du contenu théorique et application en situation.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

JL. HETU. « La relation d'aide – Éléments de base et guide de perfectionnement », Gaëtan Morin Éditeur, 1994.
JP. FLUTEAU. « Au cœur des relations d'aide – Théories et pratiques des entretiens de relation d'aide, Éditions J. Lyon, 2010.
L. TREMBLAY. « La relation d'aide – Développer des compétences pour mieux aider », Éditions Chronique Sociale, 2001.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_R-AIDE		30 %				70 %		30 %	70 %

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en :

- pour la session de novembre : un examen écrit à distance (20 %)
- pour la session de juin : un examen oral à distance (80 %)
- pour la session d'août : un examen écrit à distance (20 %) et un examen oral à distance (80 %)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 28 h

Intitulé de l'UE : **Education physique et sportive**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_SPORT

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_SECU)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre BURY – pierre.bury@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a-d), 2 (a-c-d-f), 4 (a-b-c-d-f), 5 (a-b-c-f), 6 (b-c-e-f).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Maîtriser les fondamentaux de sports collectifs et de raquettes par une participation régulière et active aux cours pratiques - Organiser des parcours d'orientation pour différentes catégories d'âge en toute sécurité - Connaître les règles d'organisation et de sécurité, conformément à la législation, d'une activité d'escalade - Encadrer un groupe à vélo dans les bois et sur la voie publique - Organiser en groupe un grand jeu d'animation en toute sécurité dans différents lieux publics et privés.

CONTENU DE L'UE

Approche technique et didactique de sports collectifs et individuels - Grands jeux d'animation sur différents thèmes - Approche d'activités de plein air et à risques qui nécessitent une sécurité d'encadrement spécifique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP. Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Participation à des activités sportives organisées à l'ADEPS) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_SPORT	40 % **			40 % * 20 % **			100 % ***		

* participation aux journées Sport/Sécurité ADEPS

** présences et participation aux séances de cours

*** travail écrit

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.

- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.

- En cas d'échec en juin :

- Si l'étudiant est couvert par un certificat médical (« sortie non autorisée ») ou un autre justificatif accepté par le professeur, il devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeurs de sport : encadrement d'une semaine de stage dans un club ou centre sportif avec rapport. Un maître de stage doit pouvoir être contacté par téléphone par le professeur de Sport.

- Dans tous les autres cas, l'échec est non récupérable (report de la note d'échec en seconde session).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'impossibilité d'organiser les activités sportives à cause de la crise sanitaire, une solution sera envisagée à ce moment en fonction des conditions d'accès aux infrastructures, aux bois, aux parcs, etc. Certaines parties de séances pourront se faire à distance.

En ce qui concerne l'évaluation du Travail annuel, dans ce cas, un travail écrit compensatoire (complété par un examen oral à distance) pourrait également être demandé en compensation des séances non organisées.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 28 h

Intitulé de l'UE : **Psychomotricité**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_P-MOT

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (3_P-MOT)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Véronique GRODENT - veronique.grodent@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 (a-d), 2 (a-c-d-f), 4 (a-b-c-d-f), 5 (a-b-c-f), 6 (b-c-e-f).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable d'adapter des activités psychomotrices et construire des séances complètes de psychomotricité en fonction du public cible et du matériel mis à disposition.

CONTENU DE L'UE

Didactique des activités psychomotrices en fonction du public-cible - Symbolisation des activités motrices - Composantes de l'accoutumance à l'eau et information sur les différentes techniques de l'accoutumance - Exploitation du petit matériel - Structuration spatiale - Structuration temporelle - Pratique psychomotrice Aucouturier

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrage de De Lièvre & Staes et fichier de jeux repris dans la bibliographie)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

B. DE LIÈVRE, L. STAES. « La psychomotricité au service de l'enfant », Éd. De Boeck, 2012.

M. FRANCOTTE, G. NAMUROIS, J.-M. CRIELAARD. « Récréations et jeux à l'école maternelle – 92 fiches de jeux pour les 3 à 6 ans », CERKEI ULG, 1999 ou Éditions Megaform, 1999.

M. FRANCOTTE. « Éduquer par le mouvement », Éd. De Boeck, 1999.

J. CHOQUE, O. QUENTIN. « Gym douce pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite », Éd. Amphora, 2007.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (devoirs (FORMS) sur Teams) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_P-MOT	10 %	20 %		10 %	60 %		Report	80%	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen à distance sous forme de QCM et d'exercices à préparer, de questions ouvertes à réponses courtes et longues.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_MUS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Philippe VIESLET – philippe.vieslet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 : a + d

Compétence 2 : a + c + d + f

Compétence 4 : a + b + c + d + f

Compétence 5 : a + b + c + f

Compétence 6 : b + c + e + f

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Lors de chaque séance, les étudiants devront :

- Maîtriser suffisamment les notions théoriques et didactiques vues au cours touchant au développement et à l'expression musicale chez les populations ciblées au cours
- Utiliser de manière adéquate et pertinente les différents outils musicaux vus au cours
- Poser un regard critique sur les pratiques reçues
- Entendre et comprendre autrement le langage musical
- Connaître un répertoire musical plus large et plus diversifié
- Savoir choisir un répertoire adapté aux goûts et aux capacités des bénéficiaires
- Maîtriser plusieurs danses collectives, chants et rythmes
- Rédiger et défendre une fiche d'observation de pratique musicale lors du stage

CONTENU DE L'UE

- La musique dans la construction et le développement de l'individu
- Musique et développement de l'enfant
- Musique et adolescence
- Musique et animation chez la personne âgée
- Musique et le monde du handicap
- Pratiques musicales et didactique : chants – auditions – rythmes – danses et mouvements, etc.

Volume en Crédits : **1** ECTS

 Acronyme / Numéro de l'UE : **2_DESS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Muriel VANSIMAEYS – muriel.vansimaey@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (c,d), 2(d), 4 (a,b,d,e,f), 5, 6.

Développer au travers des différents cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capable de :

- Concevoir et réaliser des images ou des objets en appliquant des procédés et des techniques plastiques élémentaires (dessin, peinture, modelage, techniques manuelles diverses, outils et techniques actuels) à des fins d'expression ou de communication.
- Préparer et organiser des activités plastiques ayant comme fonction l'animation ou l'accompagnement, et savoir en gérer les aspects matériels et humains.

L'étudiant comprendra les fonctions de l'éducation plastique et saura les réutiliser de façon appropriée en stage.

Pendant le stage, l'étudiant sera capable d'intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.

L'étudiant sera capable d'animer une activité d'éducation plastique en stage.

L'étudiant gèrera le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

CONTENU DE L'UE

Les étudiants intégreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication. Maîtrise de techniques variées et manipulation de divers matériaux, supports et outils (techniques facilement adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur peut rencontrer dans sa profession).

- Approche des principes élémentaires de la création plastique :
 - la composition, la couleur, le dessin, l'espace, le relief, les rythmes ;
 - les matériaux.
- Dessin de représentation :
 - d'observation, de mémoire et d'imagination ;
 - réalisations 3D.
- Décoration :
 - principes fondamentaux.

Méthodologie des activités plastiques : conception, préparation, organisation et expérimentation devant la classe d'activités graphiques, picturales ou manuelles, par groupes d'étudiants.

(Contenu susceptible de modifications en fonction des circonstances)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages présentés en classe, références, démonstrations en classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour, Acces Ed. P.Straub
Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub
Arts visuels et portraits Ed. Canopé
Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé
Collages et arts visuels, Ed. Retz
Land Art, Ed. Plume de carotte Marc Pouyet
Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_DESS			50 % *	20 %		30 % *	Report		80 % *

* L'examen oral consiste en un travail à rendre au professeur, selon les conditions de chaque professeur titulaire responsable.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire ne permet pas d'évaluer un travail annuel :

- la répartition de l'évaluation de juin passera à 50 % pour l'examen oral
- la répartition de l'évaluation de septembre passera à 100 % pour l'examen oral.

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_APSC

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (1_SOCIO)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_PHILO + 2_P-SOC + 2_M&C)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Bertrand MONTULET - bertrand.montulet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de comprendre et de s'interroger sur les cadres socio-culturels propres aux interactions inhérentes aux interventions des éducateurs.

Il maîtrisera la conception de la culture comme « réponses socialement construites face aux situations ».

Il sera capable de prendre distance face aux conceptions « exotique » et essentialiste de la culture, pour l'entendre comme dimension identitaire quotidienne.

L'étudiant développera sa capacité à prendre distance par rapport à sa propre réalité et connaîtra les conditions propres à la réalisation d'une communication interculturelle.

CONTENU DE L'UE

Le cours présente trois sections :

- Le chapitre 1 s'intitule « Culture et communication ».

Il définit la culture comme « les réponses socialement construites face aux situations ».

Il vise à comprendre l'émergence de la culture au travers de la production de signes et de symboles. De là, l'analyse permet de prendre conscience qu'il n'y a pas de réalité perceptible en dehors d'un filtre culturel et que cette culture se construit et se transforme dans l'adaptation constante des individus et des groupes à l'environnement (matériel et social). L'approche montre que la conception de la culture sur un mode essentialiste ne résiste pas aux observations. Elle invite l'étudiant à s'interroger sur ses propres cadres culturels de perception de la réalité.

- Le second chapitre s'intitule « De la perception à l'identité ».

Il vise tout d'abord à interroger les concepts de stéréotypes, de préjugés, de discrimination et d'ethnocentrisme. Il s'arrête particulièrement au cas du racisme.

Il s'interroge ensuite sur le concept « d'identité », ses fonctions, et s'arrête aux stratégies identitaires propres aux personnes issues de l'immigration qui sont également celles mise en œuvre par tout un chacun dans son adaptation aux nouvelles situations.

- Le troisième chapitre s'intitule « Ouverture à l'interculturalité ».

Le cours interroge la construction d'une culture « nationale » sur base des théories de Gellner. Il vise à étudier l'histoire de l'immigration en Belgique et les difficultés de communication interculturelle qui y sont corrélées. Il vise ensuite à interroger les difficultés interculturelles propres aux différents milieux sociaux autochtones. Il présente la perspective de négociation interculturelle développée par Margalit Cohen-Emerique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A. MAALOUF. « Les Identités meurtrières », Grasset, Paris, 1998.

M. COHEN-EMERIQUE. « Pour une approche interculturelle en travail social – Théories et pratiques », Rennes, Presses de l'EHESP, 2011.

M. MARTINIELLO, A. RÉA. « Une brève histoire de l'immigration en Belgique », Communauté française de Belgique, 2012.

E. O'Toole « Girls will be girls – Des filles et de leur comportement...Changez votre regard sur le genre ! », Marabout, 2017.

Divers articles des revues et journaux : *Sciences Humaines, Le Monde Diplomatique, ...*

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_APSC	20 %			20 %	60 %		40 %	60 %	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas de dispositifs sanitaires dus à la crise du Covid 19, les indications relatives au déroulement du cours à distance seront centralisées sur la plateforme Moodle à l'adresse du cours. Le cas échéant, ces indications renverront à la plateforme Teams, à une vidéo, un document powerpoint ou à tout autre support adéquat.

Différents documents complémentaires facultatifs y seront également disponibles.

Pour ce faire, les étudiants auront dès le début du quadrimestre à s'inscrire sur le cours électronique disponible sur Moodle.

Si les conditions sanitaires imposent institutionnellement l'annulation du travail annuel du second quadrimestre, le poids relatif du travail annuel du premier quadrimestre sera doublé afin de maintenir l'équilibre : 40 % travaux / 60 % pour l'examen théorique.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'évaluation s'effectuera par le biais de la plateforme Moodle où le questionnaire et les consignes seront disponibles. Les formulaires d'examens complétés devront également y être déposés au format PDF.

Volume en Crédits : **19 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_STAGE**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (3_STAGE)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (1_STAGE)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_ACC-PRAT)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Catherine VANDERMEULEN - catherine.vandermeulen@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage B2.

CONTENU DE L'UE

Voir convention de stage B2.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (convention de stage et carnet de stage)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_STAGE				100 %			Report		

L'évaluation de l'UE se base sur :

- Pour le stage : une évaluation globale basée sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.
- Pour le GAP : aucune évaluation spécifique, si ce n'est la présence active et participative (qui est prise en compte dans le profil de compétences établi à l'issue du stage).

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **3** ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_EEO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (1_EXPR-ECR-1 + 1_EXPR-ECR-2)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Malika BLACH - malika.blach@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- S'exprimer, à l'écrit comme à l'oral, dans un français correct ; maîtriser la syntaxe, la conjugaison, la ponctuation, et les règles grammaticales vues dans le cours de MLE, bloc 1.
- Utiliser un vocabulaire adéquat, à l'écrit comme à l'oral.
- Comprendre la structure d'un texte, faire le lien entre différentes informations, faire preuve d'esprit critique par rapport à ces informations.
- Chercher des documents adéquats par rapport à une thématique précise, et les synthétiser.
- Présenter un exposé oral clair et précis sur une thématique donnée.
- Défendre son point de vue de manière orale face à un groupe.

CONTENU DE L'UE

- Révisions grammaticales (cf cours de MLE, bloc 1).
- Plan d'un texte.
- Synthèse de textes.
- Rédaction de documents.
- Exposés de groupe et exposés individuels.
- Ateliers d'écriture
- Rédaction d'écrits professionnels

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

<http://zonelitteraire.e-monsite.com/medias/files/fiche-synthese-de-docs.pdf>

<https://orbi.uliege.be/handle/2268/215503>

Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours*. Nathan.

Navarro, J. (2010). *Ces gestes qui parlent à votre place*. Ixelles Éditions.

Roque, G. (dir.) et Nettel, A.-L. (dir.) (2015). *Persuasion et argumentation*. Garnier, coll. « Classiques Garnier ».

Vion, R. (2000). *La communication verbale: analyse des interactions*. Hachette Supérieur.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_EEO				50 % *	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :

* Le TA comportera des évaluations écrites et orales (travaux de groupe et travaux individuels).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, les travaux comptant pour le Travail annuel seront remis en ligne et l'Examen écrit se fera à distance.

Volume en Crédits : **1** ECTS

 Acronyme / Numéro de l'UE : **2_PHILO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (2_APSC + 2_P-SOC + 2_M&C)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Anne VRANCKEN – anne.vrancken@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique**
 - a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
 - b. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- 2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
- 3. Être un acteur institutionnel et social engagé**
 - a. S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
 - d. Assumer son rôle social et politique

- 4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates**
- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- 5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles**
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant exercera la pratique philosophique comme la « *démarche de pensée impliquée qui s'exerce sur des questions touchant au sens de mon rapport au monde, à autrui et à moi-même, à la compréhension du réel et de la condition humaine, pour tenter de comprendre la signification de ce rapport et d'analyser ces réalités dans une perspective de vérité et d'explicitation de valeurs, par une démarche rationnelle qui problématise la complexité de cette approche, conceptualise les notions qui permettent de la penser, et argumente les conclusions auxquelles on cherche à parvenir* ».

L'étudiant aura à considérer les enjeux de l'éthique : « l'éthique c'est la question qui rompt ma spontanéité par la présence d'autrui » (E. Lévinas)

L'étudiant questionnera plus précisément une situation d'actualité, celle des réfugiés. Il s'informerera des discours sur cette question de telle sorte à en réfléchir les concepts clés et les arguments principaux repris dans les textes de référence et les penseurs. Lors d'expérience de pensée en classe, les valeurs morales et éthiques exprimées seront clarifiées de telle sorte à ce que l'étudiant puisse nourrir son questionnement et son argumentation en tant que citoyen et professionnel de l'accompagnement éducatif.

L'étudiant formulera de façon précise et analysée ses ressentis, ses réflexions et son positionnement dans le cadre d'expérience de pensée pour apprendre à poser et à explorer les situations éthiques soulevées à cette occasion. Il s'entraînera à l'écoute et à l'échange au sein de son groupe classe mais également dans son implication lors de la semaine interdisciplinaire « mémoire et citoyenneté » consacrée à la thématique des réfugiés.

CONTENU DE L'UE

Rappel introductif : philosophie, éthique, morale ? Qu'est-ce qu'une situation éthique et quel en est le questionnement ? Les enjeux de l'éthique : humaniser en appréhendant nos vulnérabilité et liberté communes en vue d'éduquer et reconnaître nos humanités.

Une situation d'actualité : le phénomène des réfugiés. Problématiser la situation dans le contexte de la DUDH : une expérience de pensée : « la salle d'attente ». Travailler des concepts outils : choisir et décider, encourager. Déterminer les ressources sociales pour élargir le questionnement : les droits à la vie humaine. Analyse critique des concepts dans le contexte historique et culturel de leur formulation : liberté de se déplacer, liberté d'aller vivre ailleurs.

Situation éthique et responsabilité citoyenne : le « spect-acteur » : quand dire, c'est faire : la responsabilité du dire. Parler des réfugiés comme d'un phénomène des réfugiés.

Penser le/la/les réfugié(e)(s) en tant que personne particulière mais dans une situation potentiellement « universelle »: être soi, devenir réfugié, le rester...

Les actions en question. L'hospitalité est-elle un don d'humanité ? Analyse critique sur base de la pensée kantienne : droit et devoir ; précéder, anticiper, liberté, égalité, responsabilité.

L'accompagnement de la personne réfugiée : être réfugié, à jamais ? Y a-t-il une vie après ?

L'accompagnement par le citoyen, par l'éduc'acteur : la figure du tiers, négocier l'espace, le temps, les ressources : des centres aux camps, faire politique commune.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (feuilles de synthèse et portfolio de textes)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

H. Arendt, Les origines du totalitarisme, Paris, Point, 2010
R. Depardon [dailymotion.com/video/xs28ro](https://www.dailymotion.com/video/xs28ro)
Convention de Genève
Déclaration Universelle des droits humains
F. De Smet, La marche des ombres, Espace de liberté, coll. Liberté j'écris ton nom, 2015
C. Fleury, La fin du courage, 2010
M. Foucault, « Enquête sur les prisons : brisons les barreaux du silence », in Dits et Ecrits, 1970-75
E. Kant, Théorie du droit, 1797 ; Projet de paix perpétuelle, 1795.
Serge Latouche, L'Age des limites, Mille et une nuits, 2012
G. Le Blanc, *Que faire de notre vulnérabilité*, Bayard, 2011,
E. Lévinas, Totalité et infini
M. Macé, *Sidérer, considérer, migrants en France*, 2017 éd. Verdier
C. Pelluchon, Ethique de la considération, Seuil, 2018
J. Rancière, La Communauté et son dehors.
M. Tozzi. « Penser par soi-même », Éd. Ouvrière, 1994.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_PHILO					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un questionnaire à remplir par l'étudiant, en ligne, à la date et l'heure prévues de l'examen.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Organisation et gestion des établissements et des services**



Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_OGS

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (1_OGS)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
- Connaître le fonctionnement des différentes institutions jouant un rôle dans divers domaines de compétence et porteurs d'emplois pour leur spécialité.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'OGS du deuxième bloc a pour objectif de vous faire découvrir un ensemble de services concrets où travaillent des éducateurs spécialisés. Il s'agira pour chaque étudiant de présenter le fonctionnement concret de leur lieu de stage et la place qu'y occupe l'éducateur professionnel, en adoptant un regard d'analyse critique (au sens positif du terme). Autrement dit l'étudiant devra être capable de présenter l'organisation du service à la fois dans ses qualités de fonctionnement et dans ses éventuels dysfonctionnements.

L'étudiant devra, de plus, être capable d'identifier une problématique relative à la qualité de travail de l'éducateur dans ce cadre organisationnel. Cette problématique peut porter sur des conditions structurelles de travail, sur des questions éthiques, sur l'adéquation de comportements ou de choix d'actions face à une population ; sur des pratiques spécifiques à l'organisation interne du service, etc (ces problématiques pourraient éventuellement servir de base pour un futur TFE).

Un travail écrit sera réalisé par chaque étudiant dans le cadre du cours.

Le travail écrit de **cinq pages dactylographiées** (Times NR 12, interligne 1½, marges 2,5 cm, justifié, pages numérotées, sources référencées en note de bas de page, document **au format PDF** et pourvu du nom, du prénom et de la classe de l'étudiant) aura pour objectif d'arriver à un document qu'un étudiant Lambda de deuxième année pourrait lire afin d'obtenir une bonne idée du service concerné et du type de tâches qui l'attendent s'il s'y rend. Ce travail devra être

remis par courriel au format demandé au plus tard pour le jour prévu à l'horaire de session à l'adresse pierre-jacques.plumier@hech.be et l'étudiant devra conserver la preuve de cet envoi dans sa boîte de messagerie de l'école. Les étudiants sont avertis que ce délai ne sera pas prolongé et que son non-respect entraînera de facto une note de 0/20. Aussi, il est indispensable de ne pas attendre la dernière minute pour remettre ledit travail.

Ce travail comportera cinq dimensions:

1. Un résumé des aspects institutionnels théoriques pertinents et les liens clairs entre ceux-ci et le service présenté ;
2. Les différents acteurs assumant un rôle dans le service ;
3. L'organisation concrète du service du point de vue de l'activité de l'éducateur (pas celui des bénéficiaires) ;
4. le rôle spécifique de l'éducateur ;
5. Une problématique pertinente face à laquelle se trouve confronté l'éducateur dans ce service (la réflexion de l'étudiant sera enrichie par des sources variées, telles que notes de cours, livres, vidéos, discussions, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les notes de cours de 1_OGS ;
- DAVAGLE et cie, Les carnets de l'éducateur 2018, Rhizome asbl, 2017.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_OGS					100 % *			100 % *	

* L'examen écrit consiste en un travail à rendre par mail au professeur (voir contenu de l'UE).

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1** ECTS

 Acronyme / Numéro de l'UE : **2_DROIT**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître et comprendre le contexte général du droit de l'aide sociale en Belgique ;
- Savoir interpréter correctement un texte juridique en matière du droit de l'aide sociale et connaître sa place dans la hiérarchie des normes ;
- Avoir une vision générale de l'organisation des juridictions de l'ordre judiciaire ;
- Connaître et comprendre les principes légaux en matière d'aide ou d'action sociale afin de pouvoir orienter correctement les bénéficiaires ;
- Être capable de mettre en œuvre les connaissances acquises afin de résoudre un cas pratique et de transposer à des situations nouvelles des solutions déjà rencontrées ;
- Comprendre les questions posées afin d'y répondre correctement ;
- Connaître ses limites et agir professionnellement en conséquence.

CONTENU DE L'UE

Le cours se veut une introduction au droit de l'aide sociale afin de permettre aux étudiants de se familiariser avec cette matière sans entrer dans les détails d'une spécialisation dans le domaine. Ainsi, après un rappel des notions nécessaires à la bonne compréhension du cours telles que les sources du droit, la hiérarchie des normes et la pyramide judiciaire, nous présenterons le mode de fonctionnement et les missions du CPAS. Ensuite, nous passerons en revue une sélection des aides de base proposées par le CPAS :

- La procédure concernant une demande d'aide
- Le Droit à l'Intégration Sociale (DIS)
- Les Emplois Subventionnés via le CPAS
- L'aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration sociale (ERIS)
- Le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS)
- Le Revenu d'Intégration Sociale (RIS)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Le site Internet <http://www.ocmw-info-cpas.be> et les fiches parlementaires disponibles sur le site Internet de la Chambre des représentants (<http://www.lachambre.be>).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_DROIT					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : **Education aux médias**



Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_ED-MED

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Thierry VANDEWALLE – thierry.vandewalle@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Dans le domaine de la vidéo :

- analyser et évaluer des productions audiovisuelles ;
- concevoir et réaliser un vidéogramme ;
- maîtriser les composantes correspondantes du langage de la communication audiovisuelle.

CONTENU DE L'UE

Formats et standards vidéo.

La prise de vue : cadrage, plans, axes, mouvements de caméra.

Le synopsis, le scénario, le découpage technique.

Les principes du montage vidéo.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

M. BARBIN. « Le guide Marabout du caméscope », Allier, Marabout Pratiques, 1993.

« L'audiovisuel pour tous », Lyon, Éd.Chronique Sociale, Coll. «Eveil», 1983.

Collectif. « 101 conseils pour filmer au caméscope », Aartselaar (Belg.), Éd.Chantecler, 1993.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (E-learning) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_ED-MED					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail à rendre, dont les consignes seront précisées par le titulaire.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : **Education aux TICs**



Volume en Crédits : **1** ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_ED-TIC**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Thierry VANDEWALLE – thierry.vandewalle@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Exploiter des logiciels bureautiques PAO et Tableur à des fins professionnelles.

CONTENU DE L'UE

PowerPoint : animations, transitions et chronométrage, déroulement automatique, structure interactive.

Excel : utilisation basique du tableur (formules, fonctions, graphiques, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Tutoriels mentionnés au cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (E-learning) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_ED-TIC					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un travail à rendre, dont les consignes seront précisées par le titulaire.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_P-SOC**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_APSC + 2_PHILO + 2_M&C)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Magali MAILLEUX - magali.mailleux@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - d. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de :

- tenir compte du contexte et des variables situationnelles qui déterminent la qualité des relations humaines ;
- s'interroger sur « l'influence sociale » qu'il pourrait exercer ou subir dans ses relations professionnelles ;
- prendre distance par rapport à ses propres perceptions d'autrui.

CONTENU DE L'UE

« La psychologie sociale est une discipline qui considère que la compréhension et l'explication des conduites humaines ne peut se faire de manière approfondie qu'en tenant compte des contextes dans lesquels ces conduites se développent (...) je pense à la fois à des contextes humains, l'existence des autres, et la manière dont autrui influence nos pensées et nos conduites, à des contextes qui apparaissent avec moins d'évidence comme les contextes écologiques, et à des contextes qui apparaissent comme plus abstraits mais qui sont tout aussi prégnants comme les contextes institutionnels, les contextes normatifs, les contextes idéologiques... » (Dominique Oberlé, Maître de conférences HDR en psychologie sociale à l'Université de Nanterre (Paris 10, France). Entretien réalisé en mai 2002.

<https://cescup.ulb.be/milgram-de-savoirs-podcast/milgram-et-la-soumission-a-lautorite/>

Les événements de la 2^{ème} guerre mondiale ont suscité certaines expériences classiques de psychologie sociale. L'étude de « **l'influence sociale** » permet en effet de questionner nos comportements (jugements, affects, performances) en tant qu'être humain, soumis à des situations de dépendance à un collectif (conformisme) ou de dépendance à une autorité (soumission à l'autorité).

Comment se dégager de ces influences lorsqu'elles induisent des abus de pouvoir ? Comment favoriser le dynamisme d'un collectif dans le respect des différences ? Comment favoriser une attitude critique, une culture positive du « conflit d'idées », tout en restant un « éducateur » garant des normes d'un vivre ensemble, d'une citoyenneté ?

L'étudiant se questionnera sur son positionnement dans le quotidien professionnel traversé par ce type d'« influence sociale », qu'il l'exerce ou la subisse dans ses relations aux partenaires de formation ou aux personnes qu'il accompagne.

L'étude de la « **perception sociale** » (catégorisation sociale, stéréotypes, préjugés, discriminations, conflits intergroupes, ...) invite l'étudiant à se questionner sur ses propres grilles de compréhension d'autrui, à prendre du recul face aux stéréotypes véhiculés par certains discours, outils de reproduction des relations de pouvoir entre groupes sociaux.

Une introduction à l'étude des « choc culturels » outillera l'étudiant dans ses négociations interculturelles.

D'autres recherches de psychologie sociale touchent à d'autres aspects du métier de l'éducateur : Qu'est-ce que l'altruisme ? Quels sont les processus psycho-sociaux en jeu dans l'« assistance à une personne en danger » ?

Le positionnement d'un « éduc'acteur » sera également élaboré lors d'un module thématique spécifique organisé au Q2. Les interactions avec des professionnels- éducateurs ou experts- nourriront les réflexions des étudiants et un dossier de référence pourra leur être communiqué.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

GERGEN ET JUTRAS. « Psychologie sociale », Éd. Vigot, 1993.

JP. LEYENS. « Psychologie sociale », Éd. Mardaga, 1997.

D'autres sources seront précisées dans le syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_P-SOC					100 %			100 %	

L'évaluation de l'AA se base sur un examen écrit mais la cote de l'AA ne sera validée qu'après présence et participation active et constructive au module thématique spécifique. Cette présence au module thématique spécifique conditionne la réussite de l'AA.

Les professeurs présents lors du module se réservent le droit de sanctionner l'étudiant qui présenterait des attitudes non respectueuses du cadre formatif. Dans le cas où l'étudiant ne répondrait pas aux interpellations spécifiques formulées par le corps professoral ou par les intervenants externes, il pourrait être exclu de l'activité sans possibilité de récupération.

En cas d'absence justifiée à l'une ou l'autre partie du module, l'étudiant devra produire un travail substitutif. Les consignes de ce travail seront communiquées par le professeur de l'AA, suite à la demande de l'étudiant formulée dans un délai de 5 jours après le module.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas de non-organisation du module thématique spécifique pour raisons sanitaires, la note sera basée uniquement sur l'examen écrit.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 20 h

Intitulé de l'UE : **Thématiques psychosociales**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_THEMA**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Najat BOUNAFAA – najat.bounafaa@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - a. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
 - c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
- a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- b. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- f. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
- f. Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant :

- sera capable d'analyser les mécanismes psychosociaux qui déterminent les comportements ;
- développera sa capacité à prendre distance par rapport à ses propres perceptions d'autrui ;
- tiendra compte de la complexité des situations pour construire une approche individualisée ;
- développera une approche déontologique ;
- nommera les principes qui fondent des interventions professionnelles spécifiques à la prévention et/ou l'intervention ;
- élaborera une animation de prévention sur une des thématiques psychosociales.

CONTENU DE L'UE

Nous partons du postulat que la « santé » est un « état dynamique » où l'individu construit son équilibre psychique en inter-relations avec son environnement (social, matériel, ...). Parmi les divers facteurs qui déterminent une situation de « santé » globale, nous envisagerons certaines thématiques « psychosociales » que le professionnel rencontre régulièrement dans sa pratique et qui manifestent une rupture de cet « équilibre » de la personne (thématiques psychosociales que les étudiants pourraient être amenés à rencontrer dans leur travail d'éducateur).

Ex. de thématiques proposées : assuétudes, troubles alimentaires, suicide, violence et délinquance, violences intrafamiliales. D'autres thématiques peuvent être proposées par les étudiants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir syllabus – et prises de contacts avec des professionnels.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_THEMA				70 %	30 %		70 %	30 %	

En cas d'échec en 1^{ère} session en ce qui concerne le travail annuel, comme en cas d'absence justifiée (par certificat médical) à une partie significative (définie par le professeur) ou à l'entièreté du processus, les professeurs de l'UE pourraient se concerter pour évaluer la possibilité d'un travail de récupération en seconde session.

Ce travail consisterait en une recherche sur une thématique autre que celle présentée dans cette AA, incluant les contacts avec 2 experts, la création d'un dossier thématique (écrit conceptuel), l'élaboration de réflexions sur le rôle de l'éducateur face à la thématique, et la création d'une fiche animation (avec cadre, contenu, ...). Dossier d'une quinzaine de pages (max 20).

L'évaluation prendrait en compte la qualité de l'écrit au niveau du contenu et de la forme du dossier ainsi que le sens éducatif des réflexions et leur transposition dans la fiche animation.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire ne permet pas d'organiser des séances en présentiel, le Travail annuel serait alors évalué par un travail écrit et/ou la présentation d'animations virtuelles.

En ce qui concerne l'Examen écrit, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_SECU**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_SPORT)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Andora VIDAL – andora.vidal@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille.
2. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables.
3. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable de :

- respecter les réglementations et textes de référence lors d'encadrement d'activités de plein air ;
- faire des choix, spécialement dans des situations problématiques et prendre des positions responsables ;
- faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes de sécurité ;
- analyser les risques liés à la pratique d'une activité de plein air ;
- encadrer une sortie « activité de plein air » adaptée aux bénéficiaires ;
- développer et utiliser des outils spécifiques (fiche médicale, plan de sortie...).

CONTENU DE L'UE

- la répartition des accidents au sein de la population ;
- la responsabilité des encadrants ;
- la déclaration d'accidents ;
- description du champ de pratique des activités de plein air (identification des dangers, inventaire des risques, critères d'annulation d'une activité) ;
- description de l'équipement nécessaire, y compris entretien du matériel ;
- encadrement et conduite en groupe (règlementation et codes à respecter) ;
- élaboration d'un plan de sortie.

L'AA comporte des séances de cours en classe ainsi que des activités à caractère obligatoire (journées ADEPS...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Brochure « Mômes en santé » 2017 éditée par l'ONE :

http://www.one.be/uploads/tx_ttproducts/datasheet/Momes_en_sante_2017.pdf

Fédération Régionale des Sports d'Orientation (FRSO) : <https://www.frso.be/>

Guide canadien « Pour des randonnées réussies » :

http://www.csle.qc.ca/uploaddir/files/Municipal/SAE/Trousse_du_gestionnaire_SAE/Guide_randonnee.pdf

<http://www.sport-adepts.be/>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_SECU				25 %		75 %	Report		75 %

La note de travail annuel correspond à la participation active aux activités d'enseignement.

L'examen oral se fonde sur un travail préparatoire que l'étudiant réalise à domicile (conception d'une farde « outils », que l'étudiant doit adapter à un public cible spécifique) et rend au professeur quelques jours avant l'examen oral, selon des modalités et une date butoir définies par le professeur.

Première session : l'examen oral (rencontre planifiée durant la session d'examen) consiste en un feedback du contenu de la farde « outils ». En cas d'absence à ce feedback et en l'absence de justificatif légal (cf. règlement des examens), **l'AA ne sera pas validée.**

Seconde session : l'étudiant corrige sa farde « outils » en fonction des feedbacks reçus en première session, rend sa farde corrigée au professeur selon les modalités définies par ce dernier, et se présente à l'examen oral (rencontre planifiée durant la session d'examen). Cet examen consiste en un feed-back pour discuter des erreurs et manquements résiduels. En cas d'absence à ce feedback et en l'absence de justificatif légal (cf. règlement des examens), **l'AA ne sera pas validée.**

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Absences aux activités organisées (activités ADEPS) :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical).
- L'étudiant peut récupérer la séance à laquelle il s'absente en participant à une séance organisée pour un autre groupe classe (dans la mesure des possibilités d'organisation, et pour autant que l'absence soit justifiée).

En cas de non-respect de ces points, l'AA ne sera pas validée.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en l'évaluation du contenu de la farde « outils » sans feedback en présentiel.

Volume en Crédits : **3** ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_EDSA**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (1_EDSA)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Sophie EL ABBAS – sophie.elabbas@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
2. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
3. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société.
4. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
5. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.
6. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations.
7. Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe.
8. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.
9. Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de L'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Acquérir des connaissances concernant des problèmes généraux de santé liés au mode de vie.
2. Comprendre un concept, une stratégie, une méthode, un processus d'évaluation, une initiative concrète « éducation pour la santé ».
3. Analyser divers outils de promotion à la santé en vue d'une exploitation sur le terrain.
4. Organiser et tester une animation santé adaptée au groupe de bénéficiaire en veillant à :
 - mettre l'individu ou le groupe au centre du projet,
 - faire avec et pour les personnes : mettre en avant leurs ressources plus que leurs incapacités et leurs carences,
 - se placer du côté des causes du problème plutôt que du côté des conséquences pour pouvoir agir,
 - être à l'écoute des besoins et des attentes,
 - s'adresser aux responsables pour agir sur les environnements.

CONTENU DE L'UE

1. Différentes étapes de la démarches d'une activité en éducation à la santé : analyse de la problématique, description du public ciblé, définition des objectifs, description de la stratégie d'action, évaluation de l'activité.
2. Evaluation de la qualité et de la pertinence des sources d'information.
3. Problèmes généraux de santé liés au mode de vie :
 - l'alimentation, les dysfonctionnements alimentaires, les troubles de conduite alimentaire ;
 - les assuétudes ;
 - effets physiologiques du stress sur la santé et méthodes pour gérer efficacement ce dernier ; ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Centre Liégeois de Promotion de la Santé - <https://www.clps.be/>

Pisa, centre de référence de jeux et outils pédagogiques en promotion de la santé - <http://www.pipsa.be/>

Institut national de santé publique belge - <https://www.sciensano.be/fr>

Enquêtes santé Belgique - <https://his.wiv-isp.be/FR/SitePages/Accueil.aspx>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_EDSA				40 %	60 %		Report	60 %	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en l'évaluation de travaux écrits et/ou de travaux à présenter à distance.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **2_M&C**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (2_PHILO + 2_APSC + 2_P-SOC)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Bertrand MONTULET - bertrand.montulet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

La semaine Mémoire et Citoyenneté est une activité transversale aux divers apprentissages de la formation d'éducateur. En ce sens elle favorise le développement des six compétences de la formation et plus particulièrement :

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

3) Être un acteur institutionnel et social engagé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La Semaine « Mémoire et Citoyenneté » s'intègre dans une réflexion et une démarche d'éducation citoyenne.

- Réfléchir à son « devoir » de résistance et d'engagement citoyen aujourd'hui.
- Avoir un regard critique sur l'actualité politique (ex. : l'extrême droite, les radicalismes, la relation à l'altérité, ...).
- Comprendre et vivre l'interculturalité (identités, cultures, ...).
- Prendre conscience et comprendre des phénomènes psychosociaux tels que le racisme, les préjugés, les stéréotypes, la soumission à l'autorité, ...
- S'auto-accompagner et/ou accompagner un vécu émotionnel en tant qu'éducateur.

Des futurs Educ-acteurs

- L'objectif de notre travail est que l'étudiant accède à une internalisation de dimensions citoyennes personnelles et dans le cadre de sa profession. C'est-à-dire une capacité d'interroger le positionnement de son action face au monde qui l'entoure.
- Il s'agit d'arriver à développer ses aptitudes :
 - o à faire « sens » ;
 - o à développer sa réflexivité et son regard critique ;
 - o à développer son accession à la parole ;
 - o à faire émerger la parole des bénéficiaires avec qui il est en relation.

Nous souhaitons en somme développer sa compétence à être un « Educ-acteur ».

CONTENU DE L'UE

La Semaine « Mémoire et Citoyenneté » confronte les étudiants à un débat social contemporains (ex : La question des réfugiés ; la Liberté d'expression, Média et citoyenneté, La place de la religion, contrôle social, Intégration sociale de la personne stigmatisée (personne porteuse de handicap, ...).

Par groupes, les étudiants approfondissent une sous-thématique particulière relative à la thématique. Pour ce faire, ils disposent d'une semaine spécifique – encadrée par l'équipe de professeurs, afin de s'informer sur le thème choisi en lisant, en visionnant des documentaires, en rencontrant des acteurs de terrain, en interviewant des personnes ressources concernées par la problématique. Les étudiants confrontent en fin de semaine les interrogations et réflexions élaborées dans chaque groupe au travers de supports multiples (exposition, journal mural, document vidéo, montage photos, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Toutes sources pertinentes pour la thématique abordée.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Novembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_M&C				100 %			Report		

L'évaluation repose sur une validation, par l'équipe pédagogique, de la démarche réalisée par l'étudiant au cours de la semaine. La note de validation sera 20/20 ; la note de non-validation 0/20.

Si la situation sanitaire ne permet pas une organisation présentielle du projet, celui-ci sera organisé en distanciel. Les étudiants d'année diplômante n'ayant pu valider leur projet « Mémoire et citoyenneté » pour raison de force majeure (évaluée uniquement par les membres de la Commission) ou médicale durant leur parcours de formation auront à réaliser un travail conséquent d'équivalence. Ce travail sera présenté oralement pendant la session du mois d'Août, devant un jury composé de plusieurs membres de la commission Mémoire et citoyenneté.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_PHILO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Anne VRANCKEN – anne.vrancken@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

6. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
 - b. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
7. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
8. Être un acteur institutionnel et social engagé
 - a. Faire preuve d'indépendance et d'initiative
 - b. S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
 - c. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
 - d. Assumer son rôle social et politique

9. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - b. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
 - c. Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
 - d. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
10. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - a. Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
 - b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Formuler et rédiger des situations éthiques en prenant en considération différents contextes épistémologiques et rechercher selon un contexte réaliste, les opportunités pour l'éducateur à déterminer une pratique réfléchie et responsable susceptible d'améliorer le bien-être de son bénéficiaire.

Clarifier ses valeurs personnelles de telle sorte à argumenter un positionnement dans le cadre de sa pratique professionnelle ; communiquer celui-ci à son groupe classe et développer à terme une réflexion dialogique. Pouvoir rapporter ces propositions dans le cadre d'une évaluation.

Distinguer l'éthique de la morale et repérer les jonctions entre celles-ci de telle sorte à justifier son intervention professionnelle en tant qu'acteur social et citoyen.

En tant que professionnel, se projeter de façon explicite dans un engagement social et politique en cohérence avec les situations éthiques rencontrées tant dans le cadre institutionnel que social.

Développer si besoin une créativité conceptuelle pour se doter d'outils utiles à soutenir sa réflexion et sa pratique professionnelle.

CONTENU DE L'UE

En fin de formation, l'étudiant doit pouvoir repérer et formuler des situations éthiques qu'il interroge ensuite en tenant compte de présupposés épistémologiques différents. A cette occasion, il doit déterminer quelles sont ses valeurs et les principes en débat et, savoir recourir aux différents modèles éthiques de référence pour mener sa réflexion. En s'aidant de ces modèles (l'éthique déontologique, le conséquentialisme, l'éthique des vertus, ...), l'étudiant a à problématiser les valeurs d'engagement, de confiance, de responsabilité, d'émancipation, de doute, de retenue, de relation, de désir et d'intention, de temps, d'espace, ... rencontrées dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Le cours se déroulera en spirale et mettra en évidence les articulations éthiques des niveaux personnel, relationnel, professionnel et politique. Il donnera une place particulière à l'échange dialectique et à la recherche d'une pensée commune. A cette fin, l'étudiant sera invité à identifier plusieurs situations et pratiques problématiques en rapport avec le travail social, à les questionner et à argumenter des prises de positions personnelles en échangeant avec ses pairs.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (synthèse et portfolio)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Parmi les références qui seront données lors du cours nous soulignerons : Aristote, L'éthique à Nicomaque ; P.Ricoeur, L'éthique ; E.Lévinas, Totalité et infini ; R.Misrahi, Le philosophe, le patient et le soignant, éthique et progrès médical ; M.Beauvais, Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement ; P.Audi, Supériorité de l'éthique.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_PHILO	35 %	65 %					Report	65 %	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La présence et la participation au dispositif des cours sont requises et nécessaires ; elles seront prises en considération dans l'évaluation continue et sommative.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un questionnaire à remplir par l'étudiant, en ligne, à la date et l'heure prévue de l'examen.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_VAL-ED**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Cédric MATHIEU - cedric.mathieu@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. **Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique**
 - e. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
 - f. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
 - g. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - h. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
 - i. Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
 - j. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels
2. **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - g. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
 - h. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - i. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - j. Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - k. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - l. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

3. Être un acteur institutionnel et social engagé

- b. Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- c. S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- d. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- e. S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
- f. Assumer son rôle social et politique

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- b. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- c. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- d. Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- e. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier certaines de ses valeurs personnelles et professionnelles en tant qu'éducateur-trice.
- Identifier les valeurs sous-jacentes à des pratiques institutionnelles et psycho-éducatives.
- Au sein même des relations éducatives, se construire une éthique professionnelle, tout en identifiant les valeurs et balises qui fondent ses choix et ses engagements.

CONTENU DE L'UE

Dans le cadre de son mandat (missions, ...), l'éducateur-trice poursuit des finalités déterminées par l'institution où il travaille et/ou par les spécificités de sa fonction psycho-éducative. Il est amené à se construire une éthique professionnelle, tout en identifiant les valeurs et balises qui fondent ses engagements.

Or les relations éducatives dans lesquelles il s'engage sont porteuses de dimensions spécifiques qui vont le confronter à des choix singuliers, mettant en perspectives ses conceptions de l'humain et de la société, ses valeurs personnelles et professionnelles.

Parmi diverses spécificités de la relation psycho-éducative, nous pourrions questionner :

- Le respect de la dignité humaine
- La dimension de proximité où les « corps » sont investis (intimité, ...)
- La relation de pouvoir / dépendance
- L'engagement affectif (fusion-distance, ...)
- Individu/collectif : place de chaque individu au cœur d'un collectif d'autres individus (protection individuelle/justice)
- Accompagner (être présent) pour favoriser l'accession d'autrui à son auto-détermination (SUJET libre d'influences externes)

L'activité d'apprentissage s'inscrit dans une approche psychosociale des valeurs éducatives et elle s'articule autour de trois axes de travail :

1. La clarification de certains concepts comme : la notion de valeur, de système de valeurs ; logiques d'actions et de pensées ; classification, hiérarchisation et modélisation ; perspectives psychologiques, psychosociales, sociales et anthropologiques ; construction identitaire ; développement moral ; dissonance cognitive ; congruence ; ... (dossier de lectures)
2. Un travail introspectif sur l'identification de ses valeurs personnelles et professionnelles en tant qu'éducateur-trice face à des situations complexes, potentiellement porteuses de conflits de valeurs.
3. Un travail de recherche collectif à partir de situations / via des rencontres avec des professionnels sur les spécificités de la relation psycho-éducative.

Volume en Crédits : **1** ECTSAcronyme / Numéro de l'UE : **3_DROIT**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître les notions de bases de la « responsabilité » au sens large ;
- Savoir résoudre des cas pratiques simples en matière de responsabilité civile ;
- Faire la différence entre la responsabilité extracontractuelle et la responsabilité contractuelle ;
- Connaître et pouvoir expliquer les éléments utiles à placer dans un contrat ;
- Comprendre et pouvoir expliquer les notions nouvellement acquises comme la responsabilité avec ou sans faute, la responsabilité contractuelle, l'obligation de moyen ou de résultat et la clause pénale.

CONTENU DE L'UE

Après une brève introduction, nous passerons à l'étude de la responsabilité civile pour faute. Ensuite, nous examinerons la responsabilité sans faute. Puis, des exercices pratiques permettront de vérifier la bonne compréhension des différentes notions acquises. Enfin, la question de la responsabilité contractuelle sera abordée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

 Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Le code civil (<http://www.droitbelge.be/codes.asp#civ>).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_DROIT		100 %						100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_LEGI**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Pouvoir rechercher un texte normatif solutionnant une question juridique simple ;
- connaître la hiérarchie des normes, les sources du droit et la structure de l'ordre judiciaire ;
- connaître et pouvoir utiliser les méthodes d'interprétation du droit présentées au cours ;
- commenter brièvement un texte issu de la Constitution ou découlant de ses principes et vu dans le cadre du cours ;
- utiliser de façon appropriée le vocabulaire juridique vu au cours ;
- expliquer la philosophie générale de la Constitution ainsi que le mode de révision de la Constitution.

CONTENU DE L'UE

Le cours de Législation porte sur le droit constitutionnel car celui-ci est propice au développement d'une méthodologie applicable mutatis mutandis à des questions juridiques variées. Afin d'arriver à l'objectif fixé, je propose de scinder cette matière en différentes leçons dont le développement des présentations audios complète les notes écrites, les deux supports formant un ensemble nécessaire à la bonne compréhension de l'étudiant. D'abord, nous rappellerons et mettrons à jour au besoin les connaissances des étudiantes et des étudiants en matière de hiérarchie des normes, de sources du droit et d'organisation des juridictions belges. Puis, nous discuterons de la recherche des textes juridiques. Ensuite, nous ferons un bref détour par le légistique et aborderons le problème de l'interprétation en droit. Puis, nous passerons à une présentation de la Constitution et de son agencement. S'en suivra une analyse de certains articles issus de la Constitution et des conséquences législatives de certains des articles. Ainsi, les conséquences en droit pénal des articles constitutionnels portant sur la liberté individuelle, la protection de la propriété privée et l'inviolabilité du domicile seront exposées. Enfin, nous présenterons de manière synthétique une méthode d'application de la législation au sens large.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : **Education aux médias et aux TICs**



Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 3_ED-MED

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Claude WASTEELS – claudewasteels@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif de ce cours est de former l'étudiant à la recherche d'informations sur Internet et à la construction d'un site Internet pouvant servir de promotion à une institution dans laquelle l'étudiant pourrait être amené à travailler. L'étudiant est également amené à rédiger un « press-book » résumant la manière dont il a construit son site Internet. Enfin, pour synthétiser le cours, il sera demandé à l'étudiant de présenter en public et ce sur (power-point), son site Internet ainsi que la manière dont il l'a réalisé.

CONTENU DE L'UE

Recherche sur Internet, intranet, tutoriel.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Néant.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_ED-MED		100 % *						100 % *	

* L'examen écrit consiste en la remise d'un travail.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, le travail sera remis à distance.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : 3_SECOU	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :		<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : Véronique GRODENT – veronique.grodent@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a/c/d/f) – 2 (c) – 3 (a) – 4 (d/e/f).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- connaître les règles essentielles d'intervention lors d'un accident et éviter le suraccident ;
- avoir des réflexes adéquats d'intervention face à des urgences graves ou différées ;
- prodiguer les premiers soins en attendant les premiers secours ;
- connaître les gestes inéadéquats qui aggraveraient l'état du blessé ou du malade ;
- soigner les petits bobos rencontrés chez les enfants ou les adolescents ;
- remédier aux troubles particuliers ;
- constituer et gérer une pharmacie de base ;
- déplacer et lever une personne en respectant les règles d'ergonomie.

CONTENU DE L'UE

Cours théorique de premiers soins et travaux pratiques reprenant les notions d'état de choc, d'hémorragies, plaies, bandages, brûlures, emballages, fractures, techniques de manutention des personnes, mises en position, techniques d'évacuation d'urgence, de transport, de relèvement, méthodes d'immobilisation, de réanimation cardio-pulmonaire, troubles particuliers, constitution de la pharmacie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (fiches didactiques + vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cours de BEPS et secourisme de la Croix rouge de Belgique, 6 rue Darchis 4000 Liège
Prévention et premiers soins, D Daumal et A Peytavin, Ed revue EPS 1996
Le Guide technique du formateur PSC-1 Editions Icône Graphic
Prévention et secours civiques PSC-1 Code Vagnon
Ligue francophone Brevet Supérieur de Sauvetage
www.ERC.EDU
Manutention de personnes et ergonomie, R Valdenaire et Dan Yi Ed De Boeck -ESTEM

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_SECOU	25 %	25 %	50 %				Report	25 %	50 %

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit et oral à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 26 h

Intitulé de l'UE : **Education physique et sportive**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_SPORT**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre BURY – pierre.bury@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (d/e) , 3 (b/c) , 4 (c) , 6 (b/c).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Maîtriser les gestes sportifs d'au moins 3 sports collectifs et 3 sports individuels. Par la pratique, l'étudiant apprendra les techniques de base et les règles des différentes activités proposées ainsi que leur approche par le jeu.

Il sera apte à animer des grands jeux extérieurs se déroulant dans la nature ou en ville et à animer une activité sportive.

CONTENU DE L'UE

Techniques et règles des sports enseignés

- Approche méthodologique de ceux-ci avec différents publics.

- En fonction de la disponibilité des salles de sport, une multitude d'activités seront abordées: basket-ball, volley-ball, kin-ball, tchouk-ball, unihockey, badminton, patinage sur glace, sports de raquette et de crosse ainsi que des jeux d'approche des sports collectifs.

- Pour l'examen pratique, l'étudiant présentera une animation sportive seul ou en duo en fonction d'un public et des conditions matérielles et selon un calendrier préétabli. Une fiche technique sera remise avant l'animation.

- Un étudiant blessé est tenu d'être présent à la séance. Il lui sera confié des tâches d'arbitrage ou d'observation.

Approche d'activités de plein air et à risques qui nécessitent une sécurité d'encadrement spécifique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Participation à des activités sportives organisées à l'ADEPS) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_SPORT	80 %	20 % *					80 % **	20 % *	

* L'examen écrit consiste en le dépôt d'un dossier

** Travail écrit

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit et oral à distance.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_P-MOT**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (2_P-MOT)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Gilles DUBRU – gilles.dubru@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (b,c,d), 3 (b,c,d), 4 (c,d,e,f), 5 (f), 6 (b).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Etre capable d'exploiter différentes techniques de relaxation et de choisir la technique la plus adéquate en fonction du public cible.
- Pouvoir construire et utiliser des outils psychomoteurs comme des tapis de proprioception afin de stimuler des personnes âgées et des personnes handicapées (en particulier, l'équilibre et la marche chez les personnes âgées comme outil de prévention des chutes).
- Pouvoir construire un snoezelen mobile afin de stimuler les sens des personnes handicapées mentales et des personnes désorientées.
- Pouvoir construire des outils de stimulation de mémoire chez des personnes démentes.
- Pouvoir observer d'autres pratiques psychomotrices, en décoder les objectifs et être capable d'en utiliser quelques-unes.
- Pouvoir utiliser les jeux de coopération physiques et de société afin de rendre le goût au jeu des plus faibles et d'exploiter les compétences de chacun.

CONTENU DE L'UE

Initiation aux différentes techniques de relaxation (théorie + pratique)

- Information sur différentes pratiques psychomotrices
- Psychomotricité de la personne âgée, gym douce, gym assise, ateliers de la mémoire...
- Gestion de l'équilibre et des chutes de la personne âgée et de la personne handicapée
- Psychomotricité des personnes handicapées mentales, physiques, sensorielles, physiologiques
- Jeux de coopération physiques et de société
- Pratique de quelques techniques de relaxation

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (fiches didactiques + vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Allègre A, – Gassier J, 85 fiches d’animation pour les personnes âgées, Ed Elsevier Masson 2011
Blanchet J-P, Relaxation sophrologique, Ed Chronique sociale, Lyon, 2000
Bosky S, La relaxation active à l’école et à la maison, Ed Retz,2004
Castagnon R, Ma gym instinctive, ed Amphora 2009
Choque J, Quentin O, Gym douce pour les personnes handicapées, ed Amphora 2007
Choque J, Le Tai Chi Chuan pour les enfants et les adolescents, ed Amphora 2015
Choque St et J, Animations pour les personnes âgées, Ed Lamarre,2000
Dr Cungi Ch, Savoir gérer son stress en toutes circonstances, Ed Retz 2003
Dr Cungi Ch, Limousin S, Savoir se relaxer en choisissant sa méthode, Ed Retz 2003
D’Amaisin d’Arès J-C, Self-defense au féminin, Ed Chiron 2010
Delamarre C, Alzheimer et communication non verbale, Dunod, 2014
Dumont D, Charbonneau I, Mon premier livre de massage, Ed Dominique et compagnie, Saint-Lambert, Québec,2013
Goldberg A, Animer un atelier de réminiscence avec des personnes âgées, Ed Chronique sociale, 2013
Hainbuch F, Relaxation, Ed Vigot 2007
Harbersetzer R - Self-defense., Collection Amphora Sports, Ed 2002
Lairez-Sosiewicz N, Concevoir des jeux de stimulation cognitive. Personnes désorientées et Alzheimer, Ed Chronique sociale, 2014
Louvard A, Gymnastique bien-être pour les seniors, Ed Amphora, 2003
Manent G, L’enfant et la relaxation, Ed Le souffle d’or,Gap, 2009
Peccollo J-Y, La sophrologie au quotidien, Ed J’ai lu, Bien-être,1995
Dr Perreault-Pierre E, Sophrologie et performance sportive, Ed Amphora 1997
Rosenberg Marshall B, – Communication non-violente au quotidien, Ed Jouvence 2003
Selmès J, La maladie d’Alzheimer. Accompagnez votre proche au quotidien, Ed John Libbey Eurotext, 2011
Tartar Goddet E, Prévenir et gérer la violence en milieu scolaire, Ed Retz 2006
Sites internet :
www.graines-de-paix.org
Parodi Riera Lisette Université Paul Sabatier – Toulouse III
Service civil international (branche suisse) et Graines de paix : Jeux de coopération – 2009 *peace-education@scich.org*

MÉTHODES D’ENSEIGNEMENT ET D’APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l’étudiant(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l’objet d’adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d’apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3-P-MOT	70 %	30 %					70 % *	30 %	

* Travail écrit

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit et oral à distance.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **3_MUS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Antonio FLORIO – antonio.florio@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a,b,c,d,f), 3 (a,c,e), 4 (a,b,f).

Développer au travers du cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Enrichissement des connaissances musicales en général et plus précisément celles liées aux différentes pratiques utilisées en musicothérapie et dans les différentes institutions.

Comprendre et utiliser davantage les différents outils musicaux qui devront être mis au service de la relation et de la communication de la personne.

Au terme de l'AA, l'étudiant est capable de :

- développer une plus grande confiance en son potentiel ;
- manifester une meilleure qualité d'écoute ainsi qu'une curiosité plus grande aux autres cultures musicales ;
- avoir une autre compréhension du phénomène sonore et vibratoire ;
- utiliser au mieux les différentes techniques vues au cours ;
- préparer et organiser différentes activités musicales vues durant sa formation.

CONTENU DE L'UE

Exploitation plus poussée des différents outils utilisés en 1^e et 2^e années.
Ecoute active de musiques et exploitations diverses réalisables sur le terrain.
Le travail de la guitare d'accompagnement reliée à son exploitation sur le terrain est maintenu et davantage développé.
Poursuite de la pratique de la danse collective et de l'utilisation des percussions.
Sensibilisation et pratiques musicales liées aux différents handicaps.
La musique en structure d'accueil spécialisée.
Préparation d'activités musicales en vue des stages en institutions (Activité chant-Séances musicales structurées-Séances de relaxation musicale- etc.).
Découverte de nouveaux outils musicaux comme le « Kaléidoson ».

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
E. LECOURT. « Découvrir la musicothérapie », 2005.
C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».
G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.
Ph. VIESLET. « L'importance de la musique dans la construction et le développement de l'individu », cours d'Éducation musicale.
Ph. VIESLET. « Syllabus de guitare et répertoire », cours d'Éducation musicale.
« Fichier : Jeux, rythmes et danses du folklore ». Les Francas.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.
Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_MUS	50 % *	50 % **					Report	50 % **	

* Présence aux cours et participation active.

** Travail à rendre : préparation écrite et réalisation d'une activité musicale globale en vue du stage de Bloc 3.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_DESS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Valérie COLLET - valerie.collet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a,b,c,d,f), 3 (a,c,e), 4 (a,b,f).

Développer au travers du cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capable de :

- Mener des activités de créativité, développer sa propre créativité.
- Expérimenter et explorer divers outils et techniques, développer son sens pratique.
- Utiliser les matières, volumes, surfaces, couleurs, textures, ...
- Produire des réalisations plastiques diverses.
- Transférer les connaissances en les adaptant aux besoins d'un public spécifique.

CONTENU DE L'UE

- Entraînement à la créativité pour retrouver son propre imaginaire.
- Plaisir de s'exprimer tout en développant la compréhension du langage plastique.
- Construction d'une culture artistique.
- Approche d'œuvres d'art et de mouvements artistiques, abordées en relation avec la technique.
- Conception d'animations, d'activités artistiques adaptées à différents publics.
- Approche des principes élémentaires de la création plastique.
- Utilisation de différentes techniques d'exécution.

L'ensemble du cours est basé sur un travail personnel de l'étudiant où il devra faire preuve d'autonomie, de créativité, de recherche sur un thème imposé ou au choix. Utiliser ses compétences artistiques acquises en Blocs 1 et 2.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages présentés en classe, références, démonstrations en classe.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour , Acces Ed. P.Straub
Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub
Arts visuels et portraits Ed. Canopé
Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière .

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_DESS	30 %		70 % *				Report		70 % *

* L'examen oral consiste en un travail à rendre au professeur, selon les conditions de chaque professeur titulaire responsable.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si les conditions sanitaires ne permettent pas d'évaluer un travail annuel, la répartition de l'évaluation sera de 100 % pour l'examen oral.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Dynamique de groupe et d'équipe**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_DYN-GR**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Cédric MATHIEU - cedric.mathieu@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- f. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
- f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

3. Être un acteur institutionnel et social engagé

- c. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- f. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

- a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- d. Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- e. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- f. Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne

- a. Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier et analyser les mécanismes psychosociaux liés à la dynamique des groupes (leadership, normes, participation, ...).
- Développer des compétences relationnelles et communicationnelles dans un groupe, dans une équipe.
- Mettre en pratique différentes techniques liées à la gestion de groupes et d'équipes lors de processus de décision ou de conduite de réunion.

CONTENU DE L'UE

A. La dynamique des groupes et la communication dans les groupes

- Les concepts de groupe, d'équipe, les caractéristiques.
- Les objectifs d'un groupe (individuels, collectifs)
- Les réseaux de communication
- L'influence
- Les normes
- La prise de décision
- La résolution de problème dans un groupe
- Le leadership
- Les fonctions (production, facilitation, régulation) et les rôles...

B. Des techniques d'animation de groupes et d'équipes

- Brise-glace, brainstorming, philips 6/6, ateliers en tournante, réunion discussion...

C. La conduite de réunion

- Les différents types de réunions
- Des techniques et procédés d'animation

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- André de Peretti, Techniques pour communiquer, Editions Hachette Education, Paris, 1994.
- Roger Mucchielli, La conduite des réunions, Editions ESF, coll. formation permanente.
- Christophe Carre, Animer un groupe. Leadership, communication et résolution de conflits, Livres Outils Formation, éd. Eyrolles, Paris, 2007.

(+ Voir dossier de lectures remis aux étudiants)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_DYN-GR		100 %						100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **3_EEO**

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_EEO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisie à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Mariève MARIQUE - marieve.marique@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Rédiger une lettre de motivation et un C.V.
- Se préparer à un entretien d'embauche.

CONTENU DE L'UE

- La lettre de motivation : conseils et rédaction.
- Le curriculum vitae : conseils et rédaction.
- La communication verbale et non-verbale : conseils et mise en pratique.
- Création d'une activité verbale et gestuelle (travail de groupe : rédaction d'une fiche d'activités et présentation orale).
- L'entretien d'embauche : comment s'y préparer.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

https://www.youtube.com/watch?v=XgNbAPyLb8U&ab_channel=ESSECBusinessSchool

<https://www.manager-go.com/efficacite-professionnelle/communication-non-verbale.htm>

<https://www.leforem.be/particuliers/mon-CV.html>

<https://www.student.be/fr/student-life/dans-quel-ordre-placer-mes-informations-sur-mon-cv>

Articles de presse

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_EEO	40 %	30 % *	30 %				Report	30 % *	30 %

* L'examen écrit consiste en un travail écrit à remettre à une date déterminée en classe.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'examen oral se déroulera à distance.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 36 h

Intitulé de l'UE : **Questions spéciales de psychologie**

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_QSP**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Laetitia RENQUIN - laetitia.renquin@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1a, 1c, 1d, 2c, 2d, 2e, 3c, 4a, 4b, 4c, 4d, 4e, 4f, 5b, 5c, 5f.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- répondre aux situations rencontrées lors des stages et dans la vie professionnelle en se référant à des théories et des techniques d'intervention et d'analyse ;
- se référer à des grilles d'analyse d'approches cliniques différentes afin de procéder à des analyses de situations et proposer des interventions verbales ou autres.

CONTENU DE L'UE

Le cours aborde différentes techniques de communication et d'analyse inspirées de la psychologie systémique (théorie des systèmes, principes et axiomes, le système familial et les outils d'intervention systémique) ainsi que de l'analyse transactionnelle.

Ces outils d'évolution et de communication permettront à l'étudiant une approche des problématiques qu'il rencontrera dans le cadre de son stage et de sa pratique professionnelle.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

James et Jongeward. « Naître gagnant ».

G. Durand. « Abécédaire systémique du travailleur social ». 1998.

G. Salem. « L'approche thérapeutique de la famille ». Collection en psychothérapie. Ed. Masson. 2005.

R. De Lassus. « L'analyse transactionnelle ». 2001

Films : « Oui, mais » d'Yves Lavandier. 2001.

D'autres sources se trouvent dans le syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_QSP		100 %						100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en la remise d'un travail écrit.

Volume en Crédits : **3** ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_P-PATHO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Anne DE JONGHE - anne.dejonghe@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1a, 1c, 1d, 2c, 2d, 2e, 3c, 4a, 4b, 4c, 4d, 4e, 4f, 5b, 5c, 5f.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant(e) sera capable :

- d'interroger la norme et donc le contexte social, culturel, institutionnel dans lequel s'insère l'individu qui souffre de troubles psychiques ;
- d'identifier et de décrire les principaux symptômes et manifestations cliniques des principaux troubles psychopathologiques ;
- de proposer des attitudes éducatives et de réfléchir à des pistes d'accompagnement en tant qu'éducateur spécialisé face à ces personnes ;
- de participer activement aux réunions d'équipe pluridisciplinaire notamment par des observations pertinentes.

CONTENU DE L'UE

Historique et rappel des grands courants étiologiques.

Approches critiques

- de l'anormalité au plan psychique
- des classifications et du diagnostic
- du contexte psychiatrique

Notions d'organisation de la personnalité et de genèse des troubles qui relèvent des pôles névrotiques, psychotiques et intermédiaires.

La névrose dans ses formes hystérique, obsessionnelle et phobique, étudiée aux plans clinique, dynamique et psychogénétique.

Aperçu des psychoses les plus courantes :

- psychoses aiguës:
 - * bouffée délirante polymorphe
 - * psychose puerpérale
- psychoses chroniques:
 - * schizophrénie
 - * paranoïa
 - * psychose maniaco-dépressive

Aperçu des organisations relevant de troubles intermédiaires

- * état-limite
- * perverse
- * psychopathique

Les troubles anxieux, dépressifs, hypocondriaques, les addictions...

L'accompagnement en tant qu'éducateur spécialisé face à des personnes présentant des troubles psychiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

JUGNET Patrick, Les névroses ou le désir de l'interdit, Ed Berger-Levrault.

BERGERET Jean, La personnalité normale et pathologique, Ed Dunod, 2013.

MENECHAL Jean, Introduction à la psychopathologie, Ed Dunod.

BESANCON Guy, Manuel de psychopathologie, Ed Dunod.

ROUSSILLON R., Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale, Masson.

MALEVAL J-C, Logique du délire. PUR.

BARRE TROCHERY Nicolas, Accompagner la personne avec schizophrénie, Chronique sociale, 2014.

ZENONI A, L'autre Pratique clinique, Erès, 2009.

Différents articles en lien avec des thématiques concernant les troubles psychiques et le positionnement de l'éducateur spécialisé.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_P-PATHO		100 %						100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_ST3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (3_STAGE)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Sophie LOGJES – sophie.logjes@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif essentiel des activités de la ST3 consiste à explorer son propre fonctionnement relationnel dans un cadre professionnel.

Les thèmes abordés seront la violence, la gestion de conflits, la médiation, le travail en groupe.

CONTENU DE L'UE

La semaine thématique (ST3) est organisée sur une période de cinq jours et est essentiellement axée sur une réflexion sur son positionnement par rapport à la violence et aux conflits rencontrés dans le milieu professionnel ainsi que par rapport à son fonctionnement en équipe.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_ST3	100 %						Report		

La ST3 ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant que telle. La note sera de 20/20 (=UE validée) ou de 0/20 (=UE non validée).

L'étudiant qui ne participe pas à l'entièreté de la ST3 devra récupérer cette absence en participant, à ses propres frais, à une formation équivalente (nombre d'heures, objectifs) à négocier avec la Direction. Pour que l'UE soit validée, l'étudiant doit réaliser la ST3 ou une formation équivalente.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire empêche l'organisation de la ST3, les étudiants seront avertis et l'évaluation de l'UE sera neutralisée.

Volume en Crédits : **20 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_STAGE**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (2_STAGE)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (3_ST3)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Catherine VANDERMEULEN - catherine.vandermeulen@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage B3.

CONTENU DE L'UE

Voir convention de stage B3.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (convention de stage et carnet de stage)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_STAGE				100 %			Report		

L'évaluation de l'UE se base sur :

- Pour le stage : une évaluation globale basée sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.
- Pour le cours de Préparation et analyse psycho-éducative et les Séminaires de Pratiques Professionnelles : aucune évaluation spécifique, si ce n'est la présence active et participative (qui est prise en compte dans le profil de compétences établi à l'issue du stage).

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **16 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_TFE**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Sophie LOGJES – sophie.logjes@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'ensemble du référentiel de compétences est visé par cette UE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de rédiger et défendre un Travail de Fin d'Etudes en exploitant les acquis de l'ensemble des UE de la formation.

Ce travail permettra de démontrer la capacité de l'étudiant à identifier et analyser de façon approfondie une thématique particulière en lien avec son futur métier et de poursuivre le travail de connaissance de lui-même et d'élaborer son identité professionnelle.

CONTENU DE L'UE

Le TFE est lié au stage de troisième. Il s'agira pour l'étudiant d'une part de se pencher sur une problématique particulière rencontrée sur le lieu de stage de troisième et d'autre part de poser un travail réflexif sur lui-même.

Le module TFE donnera à l'étudiant des outils pour l'amener à cerner une problématique, à l'approfondir, à l'analyser. L'étudiant recevra également des informations sur la manière d'approfondir sa connaissance de lui-même.

Des explications plus pratiques lui seront également fournies : choix et rôle du promoteur, échéanciers, modalités et critères d'évaluation

Le cours d'Expression Ecrite et Orale (partim « TFE ») vise à préparer les étudiants à la réalisation d'un TFE du point de vue de la forme ainsi qu'à les faire s'interroger sur la fiabilité d'une source. Le cours abordera les éléments suivants :

- **La structuration du contenu** : page de garde, remerciements, table des matières, corps de texte, conclusion, bibliographie, annexes éventuelles.
- **La mise en page** : alignement, respect de l'espacement, paragraphes, alinéas, typographie, titres, sous-titres, numérotation, pagination, etc.
- **La citation et la référencement de vos sources** : comment citer un extrait, comment noter une source, comment référencer une source en note de bas de page, comment rédiger une bibliographie...
- **Le plagiat** : comment éviter le plagiat en citant vos sources de manière rigoureuse, qu'il s'agisse de citations ou de reformulations.
- **L'importance du style** : comment s'exprimer dans un TFE, quelles sont les conventions à respecter, etc.
- **La maîtrise du langage écrit** : l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation, le choix d'un vocabulaire adapté, etc.
- **La fiabilité des sources** : comment identifier le niveau de fiabilité d'une source, en s'interrogeant sur sa provenance, sur son auteur, sur ses références, etc.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Guide TFE)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

<https://bib.uclouvain.be/infosphere/analyser-linformation/%C3%A9valuer-un-site-web>

http://www.csem.be/outils/recherche_et_fiabilite_de_linformation_en_ligne

<https://bibliotheque.ichec.be/utiliser-des-outils-documentaires/les-etapes-a-suivre/evaluer-la-qualite-et-la-pertinence-des-sources>.

<https://www.scribbr.fr/normes-apa/bibliographie-aux-normes-apa/>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

La note finale est composée selon les indications du Guide TFE.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si la situation sanitaire empêche l'organisation d'une défense TFE présentielle, celle-ci se déroulera à distance.